

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT URBAIN DU
Grand Dakar
(HORIZON 2025)

National Programme for Slum Improvement and Slum Upgrading
in Senegal's Cities - "Senegalese Cities Without Slums"

P099673

STRATEGIE DE
DEVELOPPEMENT URBAIN DU

GRAND DAKAR

(HORIZON 2025)

NOVEMBRE 2010

SIGLES ET ACRONYMES

ACDI Agence Canadienne de Développement International	PDEF Plan Décennal pour l'Education et la Formation
AFD Agence Française de Développement	PDU Plan Directeur d'Urbanisme
ANE Acteurs Non Etatiques	PDUD Plan Directeur d'Urbanisme de Détails
APE Association de Parents d'Elèves	PEPAM Programme Eau Potable Assainissement du Millénaire
APIX Agence pour la Promotion des Investissements et des grands travaux	PIC Plan d'Investissement Communal
APROSEN Agence de la Propreté du Sénégal	PLD Plan Local de Développement
ARD Agence Régionale de Développement	PMIA Projet de Modernisation et d'Intensification Agricole
BAD Banque Africaine de Développement	PNUE Programme des Nations unies pour l'Environnement
BM Banque Mondiale	PPP Partenariat Public Privé
BP Budget Participatif	PRAE Plan Régional d'Action pour l'Environnement
CADAK Communauté des Agglomérations de Dakar	PRDI Programme Régional de Développement Intégré
CAR Communauté des Agglomérations de Rufisque	PRECOL Programme de Renforcement et d'Equiperment des Collectivités Locales
CCIAD Chambre de Commerce et d'Industrie de Dakar	SCA Stratégie de la Croissance Accélérée
CDS Stratégie de Développement Urbain du Grand Dakar/ City Development Strategy	SEPO Succès - Echecs - Potentialités - Menaces
CETUD Conseil Exécutif des Transports Urbains de Dakar	SNAT Schéma National d'Aménagement du Territoire
CL Collectivité Locale	SONES Société Nationale des Eaux du Sénégal
CUREM Centre Universitaire de Recherche et d'Études de la Mobilité	SRAT Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
DGRPE Direction de la Gestion et de Planification des Ressources en Eau	UE Union Européenne
DSRP Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté	UICN Union Internationale pour la Conservation de la Nature
FDV Fondation Droit à la ville	
IAGU Institut Africain de Gestion Urbaine	
IEC Information Education Communication	
JICA Agence de Coopération Internationale du Japon	
KFW Coopération Financière Allemande	
OCB Organisations Communautaires de Base	
OMD Objectifs du Millénaire pour le Développement	
ONAS Office National de l'Assainissement pour le Sénégal	
ONG Organisation Non Gouvernementale	
PADEN Projet d'Alphabétisation des Elus et Notables Locaux	
PADMU Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine	
PASDUNE Programme d'Action pour la Sauvegarde et le Développement urbain des zones de Niayes et du Grand Dakar	
PDAS Plan Directeur d'Aménagement et de Sauvegarde	

SOMMAIRE

1- CONTEXTE	04
• SITUATION	04
• DESCRIPTION	06
• MÉTHODOLOGIE	08
• VISION	10
3- ANALYSE SPATIALE	11
• ÉLÉMENTS STRUCTURANTS	12
• MORPHOLOGIE URBAINE	16
2- STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT URBAIN	17
• DÉVELOPPEMENT SPATIAL, HABITAT ET FONCIER	18
• ENVIRONNEMENT URBAIN	20
• DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL	22
• MOBILITÉ URBAINE	24
• ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	26
• GOUVERNANCE MÉTROPOLITAINE	28
4- PLAN D' ACTIONS	31
• DÉVELOPPEMENT SPATIAL, HABITAT ET FONCIER	32
• ENVIRONNEMENT URBAIN	36
• DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL	40
• MOBILITÉ URBAINE	44
• ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	46
• GOUVERNANCE MÉTROPOLITAINE	52
5- POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT	59
• PROJETS PILOTES	60
• CADRE INSTITUTIONNEL	68
BIBLIOGRAPHIE	70

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La région de Dakar dont l'espace se confond, au sens large, avec celui du Grand Dakar, est située dans la presqu'île du Cap Vert et s'étend sur une superficie de 550 km², soit 0,28 % du territoire national. Elle est comprise entre les 17° 10' et 17° 32' de longitude Ouest et les 14° 53' et 14° 35' de latitude Nord. Elle est limitée à l'Est par la région de Thiès et par l'Océan Atlantique dans ses parties Nord, Ouest et Sud (Source : ANSD, SES 2007). Carrefour international et passage obligé pour tous les moyens de transport faisant la liaison entre l'Europe et les Amériques, siège du gouvernement et de la plupart des établissements commerciaux, industriels et financiers, la région de Dakar reste la principale aire métropolitaine du Sénégal. Son rayonnement s'étale aussi sur toute la sous-région. C'est ce qui explique la forte attraction qu'elle suscite. Les conséquences sont visibles par une forte croissance démographique du fait d'un flux migratoire national et régional et du dynamisme interne de sa population.





CLIMAT

Le climat de Dakar est un climat tropical à deux saisons (sèche et humide) propre à la bande sahélo-soudanienne, mais sa position en façade océanique tempère la chaleur et la sécheresse du climat. La ville se trouve entre les isohyètes 625mm (Ouakam) et 635mm (Mbao). La température moyenne pour une bonne partie de la saison humide de juillet à octobre est au dessus de 27°C. Les températures combinées à une forte humidité rendent le climat très inconfortable par rapport à la saison sèche. Le climat de la zone qualifié de sub-canarien est plutôt différent dans son rythme, sa température et son humidité de celui de l'intérieur du Sénégal.

TOPOGRAPHIE

Situé sur une presqu'île donnant sur l'Océan Atlantique à l'extrémité occidentale du Sénégal, Dakar a une position géographique privilégiée qui fait d'elle une véritable ville carrefour entre l'Afrique, l'Europe et l'Amérique.

Le relief généralement bas, se caractérise au nord de la tête de la presqu'île, par deux monts qui constituent les points culminants de la région et tirant leur nom de leur allure qui rappelle deux mamelles (105 mètres de haut pour la plus élevée). L'extrémité ouest et les parties sud sont assez élevées (10 à 20 mètres) et forment des falaises sur la ligne de rivage.

POPULATION

Avec une population estimée en 2008 à 2 482 294 habitants, soit 23% de la population nationale, la région de Dakar a une densité moyenne sans commune mesure avec celle du reste du pays de 4 545 hts/km². En effet, plus de 54% des citoyens sénégalais vivent dans l'agglomération urbaine de Dakar.

Si le taux d'urbanisation de la région de Dakar s'élève à 98%, la répartition inégale de la population reflète les distorsions spatiales d'une urbanisation mal maîtrisée dans un contexte de rareté des réserves foncières qui suscitent moult conflits au mépris des règles élémentaires d'aménagement territorial.

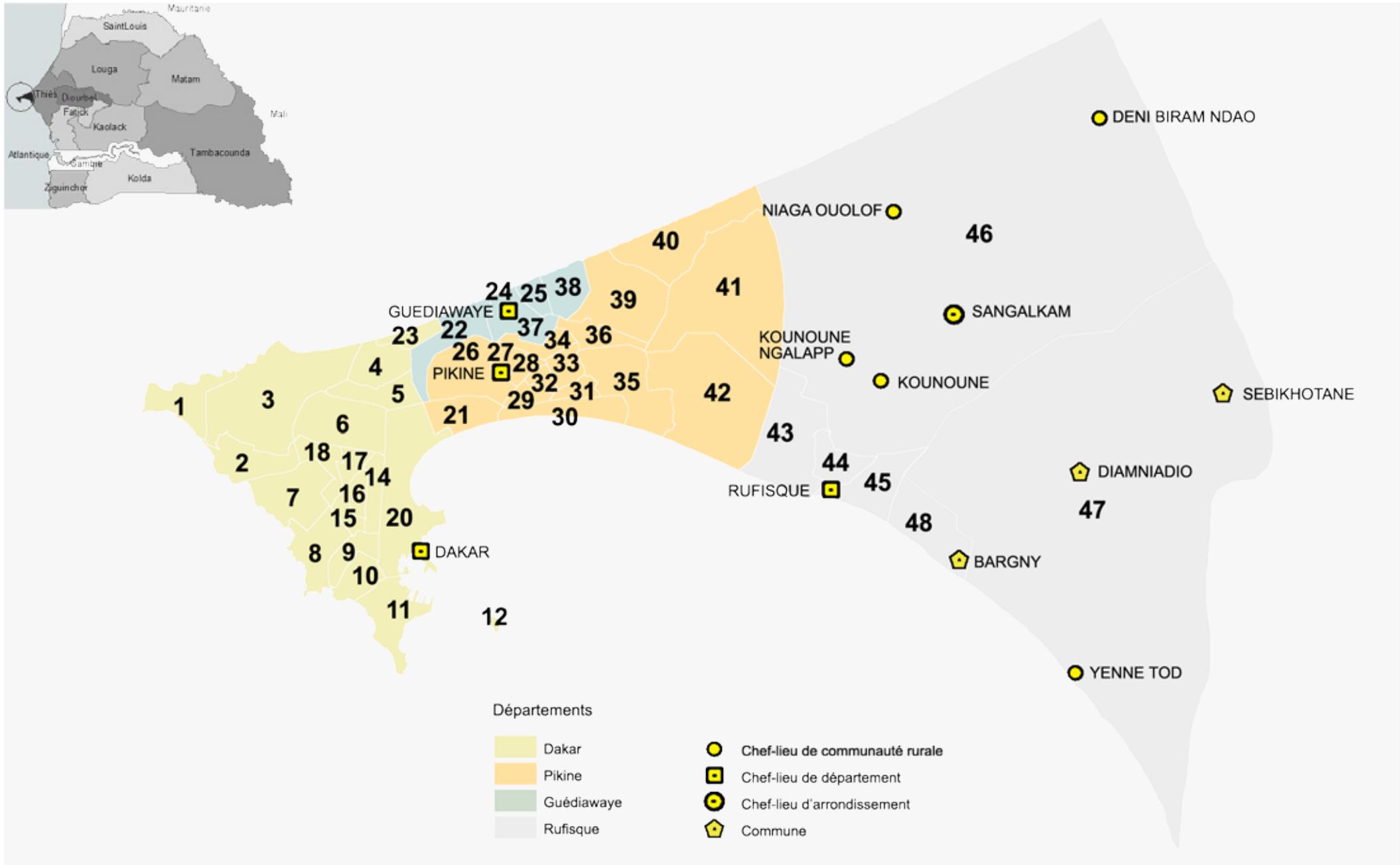
Voilà pourquoi la complexité des intérêts, portés par une grande diversité d'acteurs dont les intérêts souvent contradictoires, se cristallisent notamment autour de la question du foncier qui fait l'objet d'âpres compétitions.

ECONOMIE

Dakar (région et ville) est incontestablement le moteur de l'économie sénégalaise. Dakar occupe une place charnière dans le secteur du commerce aussi bien sur le plan national qu'international. Le port autonome de Dakar, l'aéroport International, le centre international du commerce au Sénégal (CICES), le tourisme et ses grands marchés constituent des atouts pour le secteur économique. La région de Dakar concentre plus de 46% des fonctionnaires sénégalais, 97% des

salariées du commerce et des transports, 96% des employés de banques, 95% des entreprises industrielles et commerciales et 87% des emplois permanents.

Dakar contribue pour près de 55% du PIB national. Avec une population active de près de 591.790 habitants environs (MUAT 2007) et un taux de croissance annuel de 4 % dont 2,5% de croissance naturelle, il est prévu un doublement de sa population d'ici 2025 d'après le PDU de Dakar 2025. Dakar est restée une plaque tournante, sa position stratégique renforce son rayonnement culturel et politique, son attractivité touristique et sa position militaire malgré le départ programmé des militaires français.



ELABORATION DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Une démarche participative a été adoptée pour l'élaboration du diagnostic territorial. Les grandes lignes du diagnostic ont été définies de façon concertée avec la cellule technique du projet, présidée par le ministre de l'Urbanisme, lors de l'atelier de lancement. Durant tout le processus, plusieurs réunions de cadrage et d'orientation ont été organisées avec les consultants par l'équipe de coordination composée de l'unité de projet, du Directeur de l'Aménagement du Territoire et quelques partenaires techniques comme



Les onze forums communautaires :

- Ville de Dakar (Parcelles Assainies et Dakar-Plateau)
- Ville de Pikine (Mbao et Djidah Thiaroye Kao)
- Ville de Guédiawaye
- Ville de Rufisque
- Commune de Diamniadio
- Commune de Sébikotane
- Commune de Bargny
- Communauté rurale de Yenne
- Communauté rurale de Sangalkam

Ces forums ont réuni une centaine d'acteurs (ASC, OCB, acteurs culturels, GIE, acteurs économiques, associations de femmes, notables de quartiers, chefs coutumiers et religieux, élu local, administration, etc.).

ENDA et IAGU. La collecte d'informations ayant alimenté le diagnostic s'est faite à travers plusieurs activités : recherche documentaire, enquêtes de terrain, ateliers SEPO, cartographie.

Des sessions de restitution du rapport tenues au niveau des conseils municipaux et ruraux de la région ont permis de partager les éléments du diagnostic avec les autorités politiques et les leaders communautaires. Les échanges issus de ces sessions de restitution ont renforcé la version définitive du rapport.

LA CONSTRUCTION DE LA VISION

La vision constitue un projet collectif et prospectif d'identification des véritables enjeux et dysfonctionnements urbains. C'est un exercice de planification stratégique, elle s'appuie sur les grandes questions ressorties du diagnostic territorial.

La construction de la vision est le résultat de larges concertations sur le devenir de l'agglomération de Dakar avec l'ensemble des acteurs.

Groupes thématiques d'acteurs

Les quatre groupes thématiques (i) développement spatial, foncier et habitat, (ii) économie locale, (iii) gouvernance métropolitaine et (iv) environnement et mobilité, ressorties des résultats du diagnostic territorial ont suscité une réflexion collective avec l'ensemble des partenaires des secteurs public, privé et communautaire.

Les groupes thématiques ont proposé dans un premier temps des scénarios (pessimistes, tendanciels et préférentiels) du développement urbain de la région et formulé ensuite une vision à moyen et long termes et un plan d'action réaliste incluant

l'identification des acteurs pertinents pour sa mise en oeuvre et la détermination des risques et opportunités pour chaque action.

Atelier d'intercommission

L'atelier d'intercommission, organisé à la suite des ateliers thématiques, a permis de mettre en cohérence, de partager et de valider avec tous les acteurs, les enjeux, les tendances, la vision et le plan d'actions pour le développement urbain durable du Grand-Dakar, à l'horizon 2025. Ceci a permis de décloisonner les visions des groupes thématiques et d'éviter aussi les doubles emplois et les contradictions.

Forums communautaires

Les forums communautaires, larges consultations publiques, constituent des exercices de prospective à l'échelle d'une collectivité locale tout en tenant compte de ses relations et de son positionnement par rapport à la région. Ils constituent un prétexte pour formuler une vision de la région à partir des visions des différentes collectivités.

Ils ont permis de recueillir le futur souhaité qu'une communauté cherche à atteindre dans un horizon de planification à long terme (ici 2025). Ils ont aussi permis d'analyser les avantages comparatifs et compétitifs de la région.

ATELIER D'HARMONISATION DE LA VISION

L'atelier d'harmonisation de la vision a fait la synthèse des visions des groupes de travail, des forums communautaires. Ainsi, un énoncé de vision a été formulé sur la base des enjeux identifiés dans le diagnostic territorial et des perceptions des acteurs. L'atelier a également permis de partager, de compléter et de valider les

axes stratégiques et les actions prioritaires du développement socio-économique de l'agglomération.

ATELIER DE PLANIFICATION

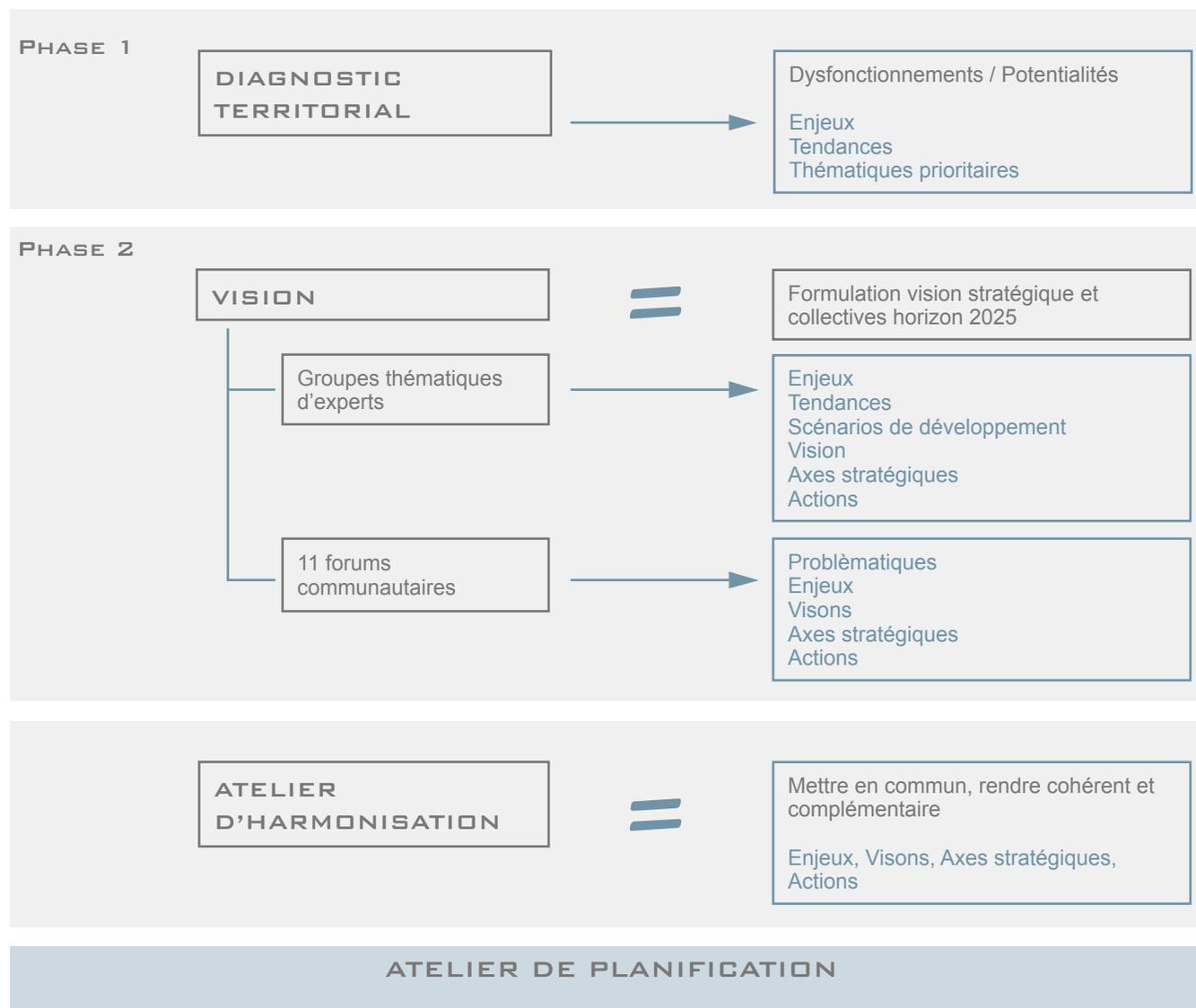
L'atelier de planification a formulé un plan d'action prioritaire à court, moyen et long termes, dont l'évaluation financière des actions et le plan de financement de la stratégie sont définis (plan de mobilisation des ressources et de mobilisation des partenaires). Pour ce faire, les objectifs, les grandes actions, les acteurs, les moyens, les synergies à rechercher au niveau des institutionnels et dans les investissements de développement ont été identifiés.

VALIDATION DU PLAN D' ACTIONS PAR LE COMITÉ DE COORDINATION DU PROJET CDS GRAND DAKAR

L'élaboration du plan d'actions du projet CDS Grand Dakar a été un prétexte pour réunir le comité de coordination afin de recueillir les préoccupations des Maires et des acteurs institutionnels. Le comité de coordination a été créé par arrêté N° 0309 du 31 décembre 2008, du Président de l'Entente CADAQ-CAR.

Le comité réunit les Maires, Présidents de Conseil (rural et régional) de l'agglomération dakaroise, ainsi que les Représentants de la Présidence de la République, de la Primature, des principaux ministères techniques et des acteurs de la société civile et du secteur privé.

Le comité de coordination a pour principales missions de coordonner et d'assurer le suivi de l'ensemble des activités du projet CDS Grand Dakar.



La réunion s'est tenue le jeudi 11 mars 2010, sur invitation de M. Khalifa Ababacar SALL, Président de l'Entente CADAQ-CAR. Les participants ont unanimement salué la démarche et se sont accordés sur la pertinence des options stratégiques dégagées et des projets pilotes formulés.

Les Maires des Collectivités locales urbaines ont apprécié la prise en compte de leurs préoccupations dans le plan d'actions, au contraire des initiatives qui se prennent au niveau de la métropole.



LA VISION

« GRAND DAKAR 2025, PLATEFORME ULTRA MODERNE ET MULTIPOLAIRE, LEVIER DE PERFORMANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE, RÉSOLUMENT ORIENTÉE VERS LA BONNE GOUVERNANCE ET LA DURABILITÉ POUR L'ÉPANOUISSEMENT OPTIMALE DES POPULATIONS DANS UN CADRE DE VIE SAIN ET SÉCURISÉ »*

* slogan pour le développement de Dakar choisi par les acteurs communautaires lors des ateliers participatif.

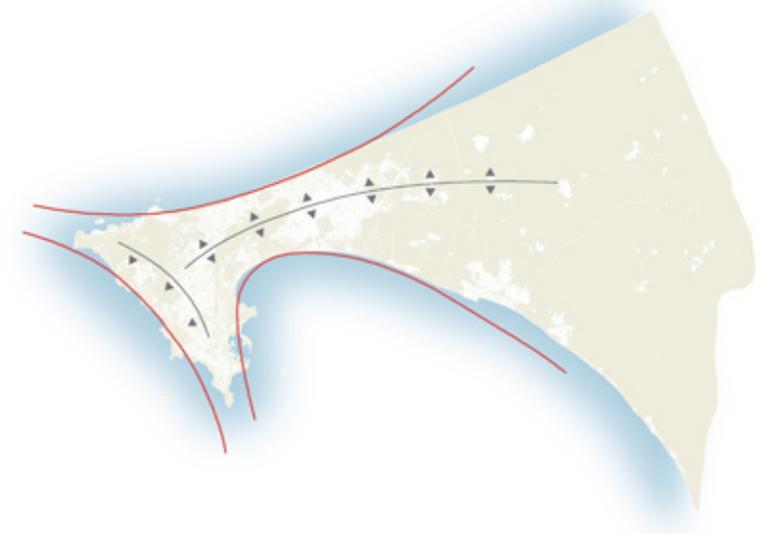
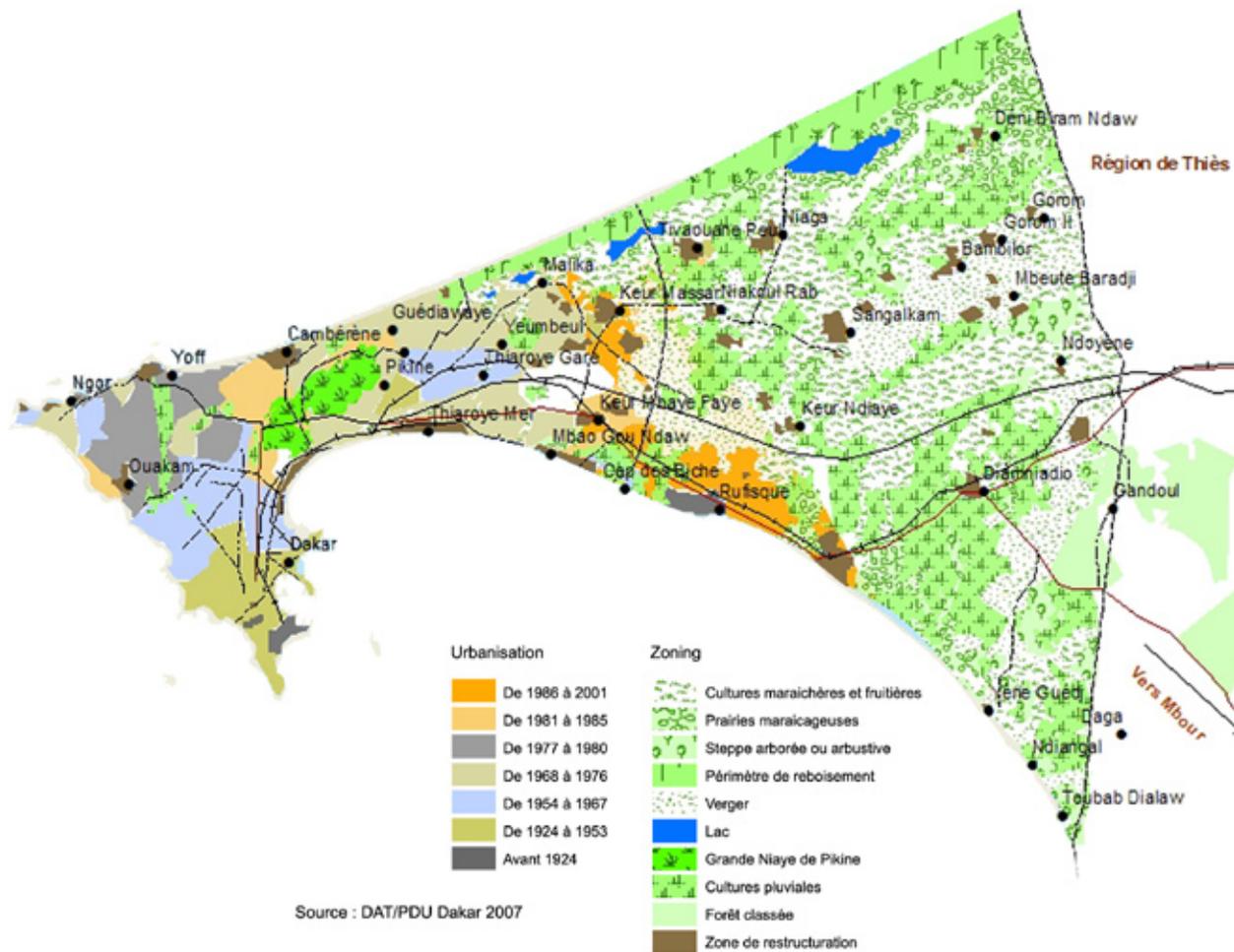
ANALYSE SPATIALE

Comprendre le contexte spatial

Cette section développe une base pour une compréhension spatiale de la ville, ses principales caractéristiques et dynamiques. L'analyse spatiale est l'un des outils les plus importants pour une planification stratégique. En effet, cet outil permet à toutes les parties prenantes du développement urbain de planifier et de placer leurs interventions dans une stratégie globale, maximisant ainsi les résultats de leurs investissements au bénéfice de l'agglomération entière.

Les éléments structurants sont des éléments remarquables et reconnaissables autour desquels les espaces et activités de la ville s'organisent et s'articulent. L'identification et la cartographie de ces éléments est cruciale au développement d'une compréhension complète de la ville. Aucune intervention ne peut être planifiée sans considérer l'impact et les interférences des éléments structurants sur le projet.

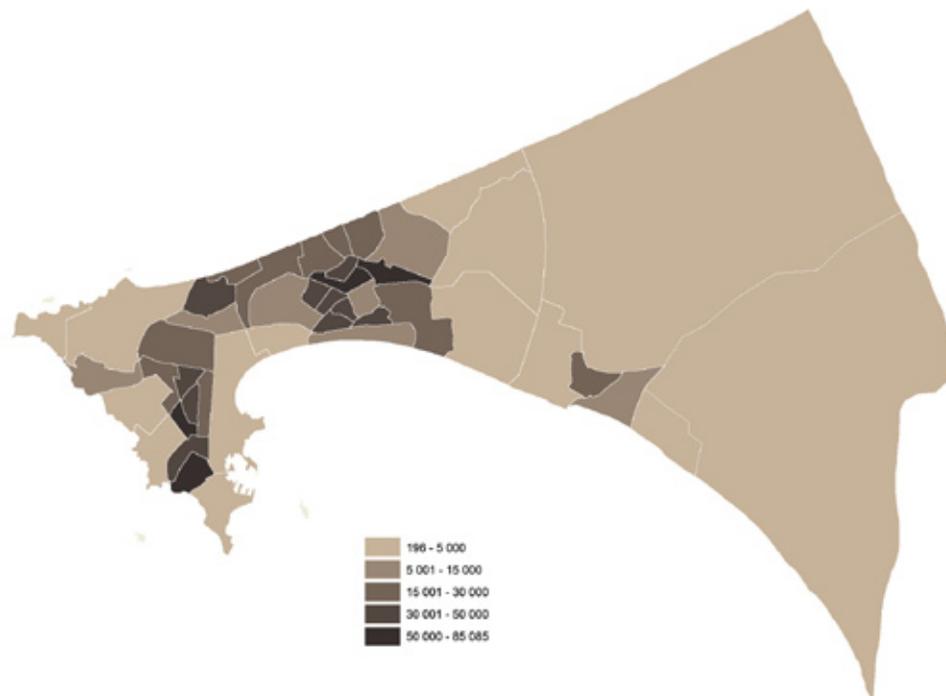
PROCESSUS D'URBANISATION ET OCCUPATION DE L'ESPACE PÉRI-URBAIN



LA PRESQU'ÎLE : ESPACE DE DEVELOPPEMENT CONTRAINT

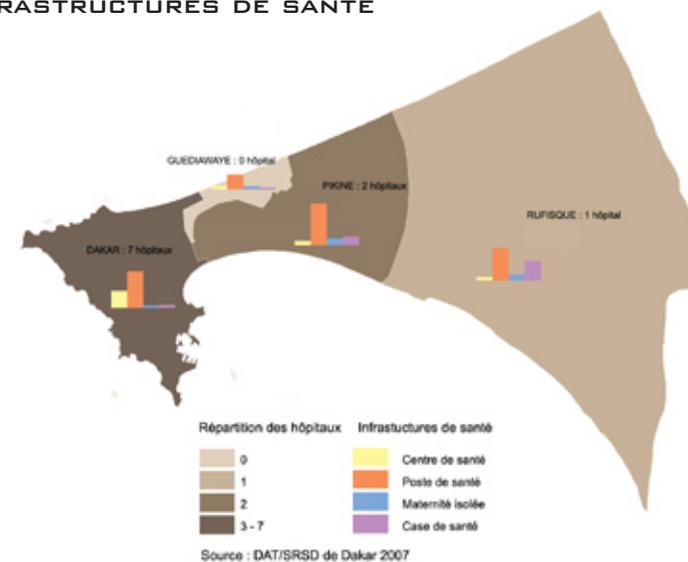
La région de Dakar est une conurbation qui s'est développée très rapidement sans grande planification, sous l'effet combiné de la croissance naturelle de sa population et de son rôle de principal carrefour économique et de zone d'accueil de migrants. L'espace contraint de sa situation de presqu'île, ajoutée à l'urbanisation de la région non maîtrisée, crée une enclave qui amplifie les dysfonctionnements urbains et la pression foncière.

DENSITÉ DE POPULATION

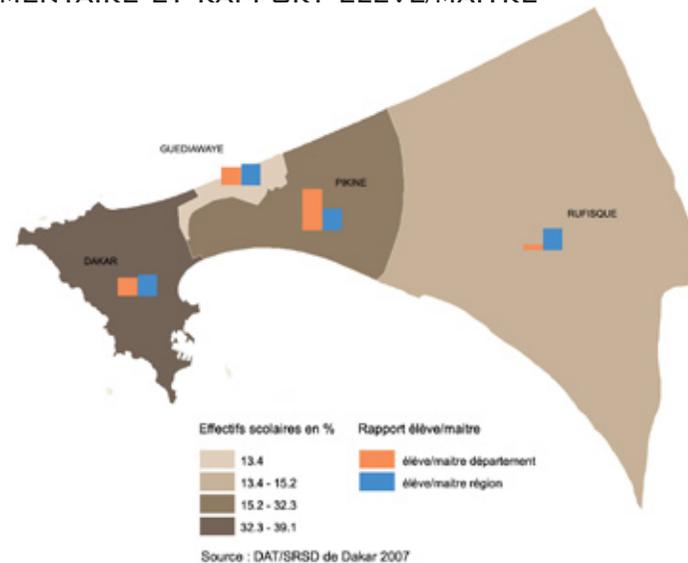


L'accroissement de la population dans la région de Dakar se caractérise par un taux très élevé de chômage et la multiplication de la demande sociale dans les secteurs de l'adduction d' eau potable, de l'énergie, de la mobilité, de la santé, de l'éducation, du logement, de la sécurité urbaine, de l'aménagement et de l'amélioration du cadre de vie. Les communes les plus peuplées sont souvent les plus pauvres et les plus démunies en matière d'accès aux services sociaux de base notamment en ce qui concerne l'éducation et la santé. Le rythme de la mise en place des services urbains est très lent comparé à la croissance démographique et ces investissements sont très inégalement répartis.

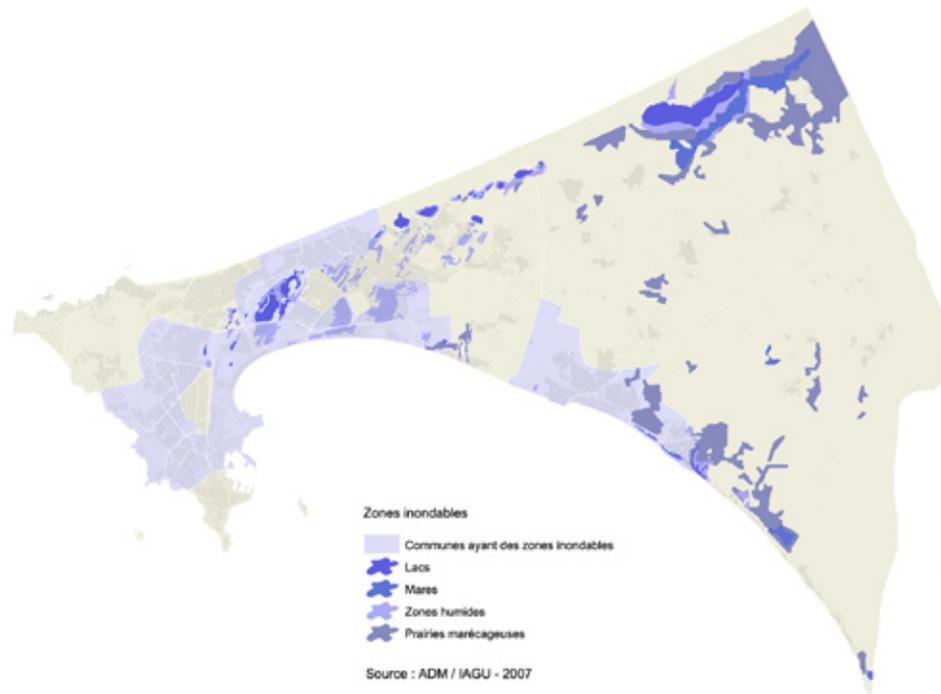
INFRASTRUCTURES DE SANTÉ



EFFECTIFS SCOLARISÉS DANS L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE ET RAPPORT ÉLÈVE/MAITRE



ZONES INONDABLES



ZONES VERTES PDU 2025



Les zones inondables se trouvent être sur les communes les plus peuplées. Ces communes, souvent pauvres, abritent les populations les plus démunies. En effet, la forte pression foncière due à l'accroissement rapide de l'agglomération diminue le nombre de terrain disponible et accroît le prix de ces derniers ce qui pousse la population à occuper de manière irrégulière des zones *non aedificandi*.

Ces espaces sont souvent des zones marécageuses sujettes aux inondations en période d'hivernage, des zones écologiques sensibles ou des zones destinées à l'agriculture. Leur occupation a un impact négatif sur l'environnement, les écosystèmes et sur l'économie locale et elle met en danger les populations.

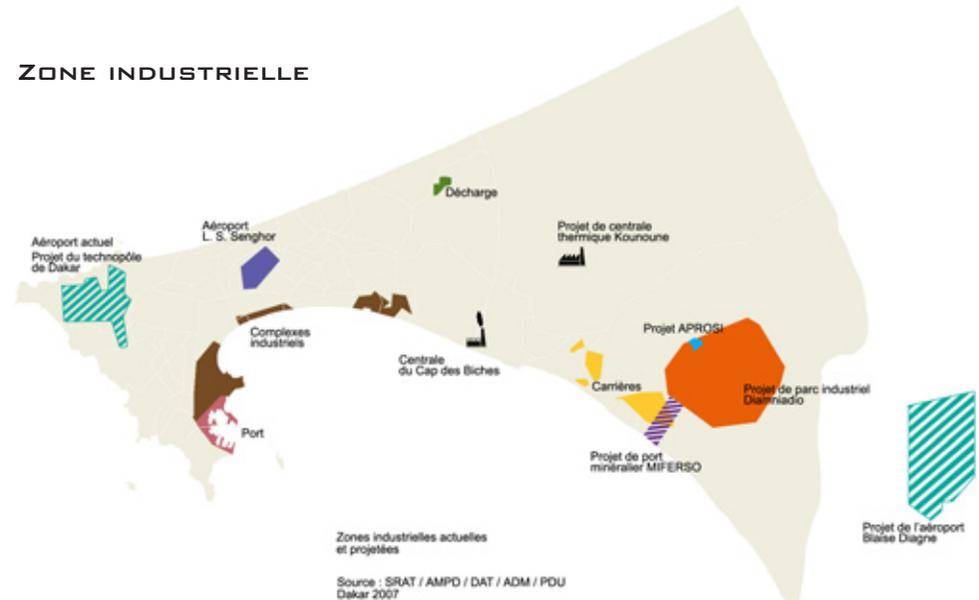
LE RÉSEAU PRIMAIRE



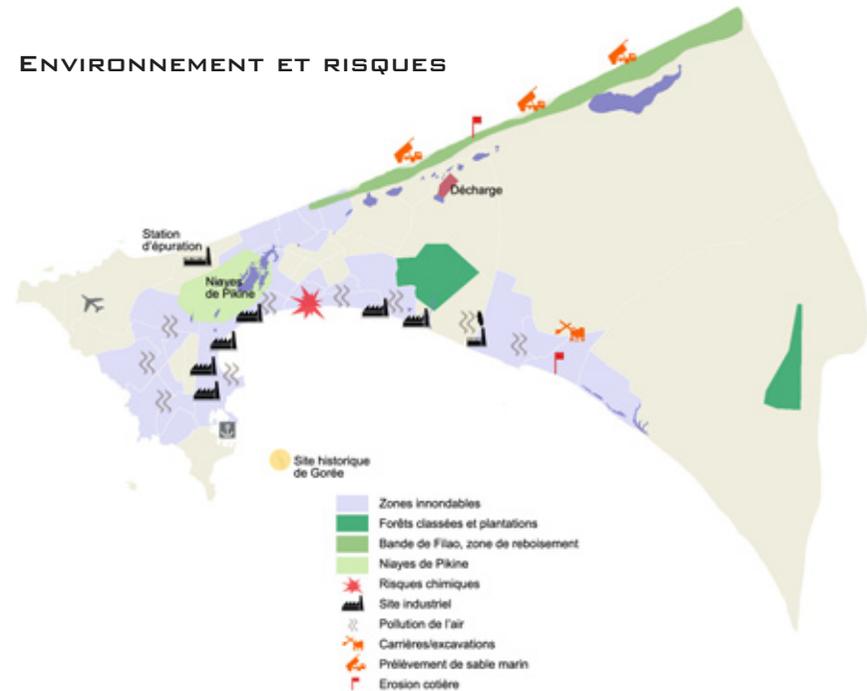
Le pôle de communication formé par le port, la gare ferroviaire, l'aéroport, la gare routière est déséquilibré. En effet, excepté l'aéroport et le Centre international de commerce et d'échange du Sénégal (CICES), les trois autres pôles se localisent à la pointe sud de la presqu'île. De plus, le réseau primaire déficient congestionne rapidement et accroît les difficultés de déplacement. L'évolution de la mobilité et les problèmes qu'elle engendre est liée au développement spatial de la région qui tend aujourd'hui vers une urbanisation de plus en plus diffuse.

La construction de la route de la Corniche a été un premier pas et les projets de l'autoroute et du nouvel aéroport de Ndiass devraient apporter un nouvel équilibre.

ZONE INDUSTRIELLE



ENVIRONNEMENT ET RISQUES

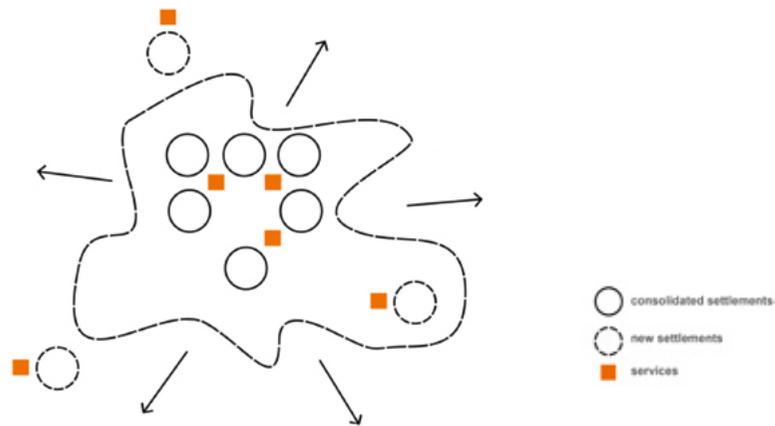


Le développement à long terme d'une ville est lourdement influencé par les modèles urbains formant sa croissance

Les schémas ci-dessous représentent deux types opposés de logique de développement:

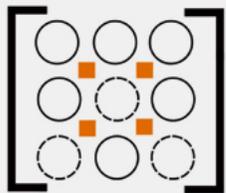
- Dispersée, produit une ville étalée
- Concentrée, crée une ville compacte

VILLE ÉTALÉE



- Expansion urbaine rapide et forte consommation de terrain
- Augmentation du coût des services et infrastructures
- Administration plus difficile et chère
- Encourage la ségrégation sociale et économique

VILLE COMPACTE : MODÈLE À ENCOURAGER



- Utilisation des terrains vacants dans les limites de la ville limitant la consommation de terrain
- Partage des infrastructures et des services
- Administration plus facile et plus rentable
- Intégration des communautés
- Meilleur développement économique local

UNE VILLE ÉTALÉE SIGNIFIE :

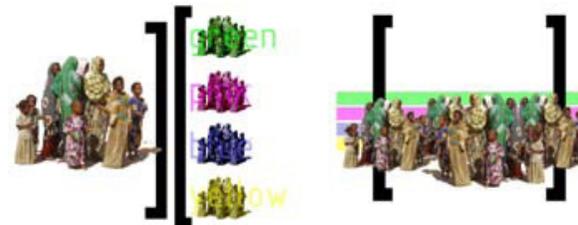
MULTIPLICATION DES SERVICES = MULTIPLICATION DES COÛTS



- Un développement urbain étalé implique la construction de tous les services et l'infrastructure qui l'accompagne
- La multiplication des infrastructures augmente les coûts de construction de manière immédiate et aussi les coûts de maintenance sur le long terme
- Il n'y a pas l'opportunité de partager des services existants

SÉPARATION PHYSIQUE = SÉGRÉGATION SOCIALE

INTÉGRATION = MIXITÉ SOCIALE



- Ce que nous construisons est l'expression de valeurs sociales et culturelles
- Isoler les populations les plus pauvres donne le sentiment de vouloir rejeter les populations vulnérables
- Construire des villes = Construire des communautés
- Intégrer les communautés réduit la ségrégation sociale
- Mixité = facilite le développement de systèmes d'aides sociales

STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Construire le futur

Cette section offre une vue d'ensemble des problèmes qui ont été identifiés par les parties prenantes lors des Ateliers de Consultation Participatif sur thèmes clés : Développement spatial, Foncier et Habitat, Environnement et risques urbains, Développement économique local, Mobilité urbaine, Accès au service sociaux de bases, et Gouvernance métropolitaine.

AXE 1 : AMÉNAGEMENT HARMONIEUX DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN



PROBLÈMES	ENJEUX
<ul style="list-style-type: none"> »» Développement anarchique et non maîtrisé de l'agglomération du Grand Dakar 	<ul style="list-style-type: none"> »» Créer/concevoir une urbanisation durable
<ul style="list-style-type: none"> »» Difficulté d'accès aux titres légaux de propriété foncière 	<ul style="list-style-type: none"> »» Maîtriser le foncier urbain et rural
<ul style="list-style-type: none"> »» Manque de logements 	<ul style="list-style-type: none"> »» Améliorer les conditions de vie de la population
<ul style="list-style-type: none"> »» Forte pression urbaine poussant la population à s'installer dans des zones à risque 	<ul style="list-style-type: none"> »» Sécuriser les zones à risque

STRATÉGIES	ACTIONS CLÉS
» Promotion de la création d'un master plan	<ul style="list-style-type: none">› Généraliser les opérations d'aménagement.› Veiller à une mise en valeur conforme à la destination› Répartir de manière égale les infrastructures et les équipements/ Identifier dans l'aire métropolitaine les zones devant abriter les nouveaux pôles/ Affecter les assiettes des nouveaux pôles aux acteurs concernés› Récupérer des zones manifestement inondables au bénéfice de l'agriculture urbaine› Promouvoir l'habitat en hauteur
» Sécurisation de la propriété foncière	<ul style="list-style-type: none">› Restructurer et régulariser le foncier à grande échelle / Titrer les terres non encore immatriculées des zones urbaines
» Simplification de l'accès au logement et amélioration de l'habitat	<ul style="list-style-type: none">› Promouvoir des prêts concessionnels› Entreprendre des programmes spéciaux avec des marges encadrées› Promouvoir l'industrialisation du bâtiment à travers le matériel de gros oeuvre et le second oeuvre› Entreprendre des programmes locatifs à destination de tous
» Gestion des Zones Inondables habitées et des zones du littoral menacées par l'avancée de la mer	<ul style="list-style-type: none">› Poursuivre l'exploitation de la nappe de Thiaroye par le pompage› Déloger et reloger les habitants installés dans les bas fonds› Reloger les populations vivant sur le littoral / réfléchir à une alternative du mode d'habiter

AXE 2 : GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT MÉTROPOLITAIN



PROBLÈMES	ENJEUX
» Destruction et manque de zone verte	» Offrir un cadre de vie agréable
» Destruction de l'écosystème naturel / érosion côtière / reboisement	» Préserver et améliorer la qualité de l'environnement » Garantir la préservation et la conservation des écosystèmes
» Pollution de l'environnement urbain	» Offrir un cadre de vie sain

STRATÉGIES	ACTIONS CLÉS
» Sauvegarde et création des zones vertes	<ul style="list-style-type: none">› Inventorier, sécuriser et aménager les zones vertes et les aires protégées› Sécuriser les assiettes foncières destinées à l'agriculture sous pluie dans les zones rurales› Mettre en place un système d'alerte et de veille pour prévenir l'occupation irrégulière› Reverdir les berges des bassins de rétention et les lacs
» Aménagement et préservation du littoral et des zones environnementales sensibles	<ul style="list-style-type: none">› Concevoir un plan directeur d'aménagement cohérent du littoral (délocalisation, protection, aménagement...)› Opérer à une rupture d'urbanisation sur le littoral (accès à la mer)› Appliquer le plan d'aménagement de la bande de filao et restaurer le périmètre de reboisement du littoral nord› Aménager le littoral par des barrages modernes / Aménager le littoral en valorisant les énergies marines
» Promotion du recyclage des déchets et le drainage des eaux et sensibilisation aux diverses formes de pollution	<ul style="list-style-type: none">› Faire respecter et appliquer les lois et règlements en vigueur pour l'assainissement, la gestion des déchets et la pollution (programme d'IEC) Harmoniser les interventions et les approches dans l'assainissement, la gestion des ordures ménagères et de la pollution / Mettre en cohérence les interventions au plan institutionnel, stratégique et opérationnel› Mettre en place un système de gestion (collecte, ramassage et stockage) et de traitement des ordures ménagères et installer des infrastructures normées› Réactualiser et généraliser le plan directeur d'assainissement de Dakar› Restaurer la continuité du réseau hydrographique› Installer des stations fonctionnelles de traitement et de relèvement› Installer des infrastructures modernes et adéquates (centre de transfert, de traitement et d'enfouissement technique)› Installer des filières de récupération (fer, biogaz, plastic, compost, etc.)› Mettre un système adéquat de canalisation

AXE 3 : DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL DES POTENTIALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES MÉTROPOLITAINES



PROBLÈMES	ENJEUX
<ul style="list-style-type: none"> »» Perte de vitesse du secteur primaire à cause d'un manque de modernisation et diminution de l'agriculture urbaine et péri urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> »» Sauvegarder et créer des activités économiques locales
<ul style="list-style-type: none"> »» Problème de performance du secteur secondaire grâce au développement de l'industrie 	<ul style="list-style-type: none"> »» Développer de façon équilibré les secteurs de l'artisanat et de l'industrie
<ul style="list-style-type: none"> »» Insuffisante attractivité touristique de l'agglomération »» Dysfonctionnement du sous secteur commercial lié à son caractère largement informel 	<ul style="list-style-type: none"> »» Doter la métropole d'un label de qualité par la souplesse des procédures de traitement des affaires dans un contexte d'infrastructures haut de gamme dignes d'une métropole attractive du 21e siècle

STRATÉGIES	ACTIONS CLÉS
<p>Développement d'un secteur primaire dynamique :</p> <ul style="list-style-type: none"> » Intensification de l'agriculture urbaine et péri urbaine » Modernisation et mise aux normes du secteur de l'élevage » Modernisation et mise aux normes du secteur piscicole 	<ul style="list-style-type: none"> » Améliorer les conditions de production, de distribution, de conservation et de transformation du secteur primaire (Terre, Eau, équipements, méthodes, etc.) » Organiser et appuyer le secteur de l'élevage (Intégration de l'élevage dans le système de production locale, Organisation par filière, financement) » Assainir et appliquer de la réglementation sanitaire du secteur » Restructurer et réglementer le secteur du commerce (contrôle qualité, prix, lieux d'exercice des activités commerciales, etc.) » Créer des initiatives intra-régionales de développement de circuits de commercialisation (marchés d'intérêt régional, foire, salon) » Renforcer les capacités techniques, organisationnelles et financières des acteurs
<ul style="list-style-type: none"> » Valorisation et promotion du savoir faire artisanal » Création d'un pôle industriel moderne et prospère et durable mêlant savoir faire traditionnel 	<ul style="list-style-type: none"> » Former et renforcer les capacités techniques et organisationnelles » Renforcer les structures d'appui et d'accompagnement » Stimuler l'investissement au niveau local et réguler les activités industrielles » Améliorer les conditions de production, de distribution » Stimuler l'investissement au niveau local et réguler les activités industrielles » Former et renforcer les capacités des acteurs » Faciliter l'accès au financement
<ul style="list-style-type: none"> » Promouvoir des pôles de développement dans un espace maîtrisé 	<ul style="list-style-type: none"> » Appuyer de manière technique et organisationnelle et assainir le sous secteur touristique » Aménager les sites touristiques » Assainir, réglementer et redynamiser le secteur touristique » Aménager des infrastructures et des équipements marchands » Renforcer les structures d'appui et d'accompagnement du sous secteur commercial » Sécuriser des sites, biens et acteurs » Faciliter l'accès des populations aux crédits du système bancaire et financier décentralisé

AXE 4 : DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME DE TRANSPORT PERFORMANT, SÉCURISÉ ET RESPECTUEUX DES NORMES ENVIRONNEMENTALES



PROBLÈMES	ENJEUX
<ul style="list-style-type: none"> » Congestion du réseau routier de l'agglomération Dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Faciliter la mobilité urbaine
<ul style="list-style-type: none"> » Manque de planification du réseau de transport en commun » Insuffisance, mauvaise qualité et inégale répartition spatiale du réseau de transport en commun 	<ul style="list-style-type: none"> » Désenclaver certains quartiers de l'agglomération Dakaroise pour promouvoir le développement socio économique
<ul style="list-style-type: none"> » L'offre de transport ne répond pas aux normes de sécurité et de confort 	<ul style="list-style-type: none"> » Rendre les services de transport plus fiables, plus efficaces et plus sûrs
<ul style="list-style-type: none"> » Pollution liée au trafic routier 	<ul style="list-style-type: none"> » Améliorer la qualité de l'air

STRATÉGIES	ACTIONS CLÉS
<ul style="list-style-type: none"> » Rationalisation du réseau routier 	<ul style="list-style-type: none"> » Réaliser des projets d'infrastructures (Autoroute, PRECOL, VDN, gares, parking, embarcadères, PTB, etc.) pour faciliter la mobilité » Améliorer et densifier le réseau routier » Hiérarchiser les axes routiers » Identifier et séparer les différents types de flux (transport en commun en site propre, transport poids lourds routier, circulation douce, etc.) » Promouvoir le transport local et périurbain
<ul style="list-style-type: none"> » Structuration et planification du réseau de transport et des infrastructures » Rationalisation de la mobilité urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> » Identifier clairement le réseau de transport en commun existant ; » Identifier les besoins des habitants (trajets quotidiens, zones de résidence, zones d'activité économique) et les flux journaliers » Mettre en place des systèmes de transport performants et diversifiés en privilégiant le partenariat Public-Privé » Améliorer et densifier le réseau de transport en commun dans les zones lésées » Créer des pôles multimodaux pour faciliter les connexions » Créer de nouveaux pôles multifonctionnels et délocaliser certaines activités de la Ville de Dakar
<ul style="list-style-type: none"> » Renforcement et application des dispositifs réglementaires 	<ul style="list-style-type: none"> » Renforcer la rigueur du contrôle technique des véhicules » Renforcer la formation des acteurs du transport et sensibiliser les populations sur la prévention routière » Améliorer le dispositif de signalisation routière et d'éclairage public » Mettre en place le montage sur place de véhicules neufs, de qualité et assurer le service après vente ; » Lutter contre l'occupation anarchique des emprises » Harmoniser des textes réglementaires et renforcer leur dispositif d'application (code de la route, code de l'environnement, le code de l'hygiène, le code de l'urbanisme, le code forestier, code des collectivités locales, etc.) » Automatiser des tests sur le code de la route » Renforcer les capacités en ressources humaines et financières des institutions chargées de la régulation (la Direction des Transports terrestres, le CETUD, la Gendarmerie routière, la Police de la Circulation, les Villes et les Communes, etc.) » Normaliser du système de transport artisanal informel (clandos)
<ul style="list-style-type: none"> » Sensibilisation de la population aux problèmes de transport et d'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> » Promouvoir l'utilisation des modes alternatifs de déplacement (la marche, le vélo, etc.) » Sensibiliser les acteurs et la population sur la pollution automobile

AXE 5 : AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE ET LA PROTECTION CIVILE



PROBLÈMES	ENJEUX
<ul style="list-style-type: none"> »» Difficulté d'accès à l'éducation entraînant un faible niveau scolaire de la population 	<ul style="list-style-type: none"> »» Créer de meilleures conditions d'apprentissage et d'enseignement »» Faciliter l'accès à l'éducation
<ul style="list-style-type: none"> »» Difficulté d'accès aux soins, à cause de leur coût et du manque d'infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> »» Améliorer la santé des populations
<ul style="list-style-type: none"> »» Défaillance des réseaux d'eau et d'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> »» Doter toute la population des services minimums pour avoir un cadre de vie correct
<ul style="list-style-type: none"> »» Lacune en équipement sportif et socio culturel 	<ul style="list-style-type: none"> »» Renforcer les liens au sein de la communauté »» Améliorer les conditions de vie »» Améliorer les prestations socio culturelles et sportives
<ul style="list-style-type: none"> »» Manque de moyen pour assurer la sécurité de la population 	<ul style="list-style-type: none"> »» Apporter un cadre de vie sûr pour tous

STRATÉGIES	ACTIONS CLÉS
<ul style="list-style-type: none"> » Développement et promotion d'une éducation de qualité pour tous 	<ul style="list-style-type: none"> » Construire et réhabiliter les équipements, infrastructures scolaires avec une meilleure polarisation » Améliorer les conditions d'apprentissage / doter les élèves en matériels didactiques et en Paquets de Service Intégrés (PSI) » Améliorer la qualité de l'enseignement (relèvement du niveau des enseignements, du matériel didactique, taux d'encadrement en veillant sur le respect du ratio : Elèves / Enseignants) » Mettre en place des outils de gestions des établissements scolaires
<ul style="list-style-type: none"> » Développement et promotion d'un accès universel aux soins 	<ul style="list-style-type: none"> » Construire et réhabiliter les équipements, infrastructures sanitaires avec une meilleure polarisation (case de santé, centre de santé, hôpitaux) » Relever du plateau technique des infrastructures sanitaires et édifier de nouveaux districts sanitaires » Réduire les couts d'accès aux soins de santé et aux traitements » Augmenter et renforcer les capacités du personnel soignant » Améliorer la gestion des structures de santé
<ul style="list-style-type: none"> » Amélioration de la qualité des services en eau et électricité 	<ul style="list-style-type: none"> » Etendre et entretenir les réseaux de distribution d'eau, d'électricité et l'éclairage public » Améliorer en quantité et en qualité de la fourniture d'eau et d'électricité (délestages et coupures) » Baisser des coûts des branchements et des facturations de l'eau et de l'électricité
<ul style="list-style-type: none"> » Développement des activités sportives et socio culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> » Construire et réhabiliter les équipements, infrastructures sportives, de loisir et d'activités socio- culturel » Renforcer les capacités des acteurs en gestion, administration et animation » Diversifier et généraliser la pratique sportive par la création de plateau multisports et parcours sportif » Elaborer et mettre en œuvre de projets générateurs de revenus aux profits des jeunes
<ul style="list-style-type: none"> » Amélioration de la sécurité et de la protection civile 	<ul style="list-style-type: none"> » Construire et réhabiliter les équipements, mettre en service des postes de police, de gendarmerie, et de sapeurs pompiers de proximité » Renforcer les moyens logistiques et humains des forces de sécurité (polices, gendarmeries, et sapeurs pompiers) » Améliorer et étendre le réseau d'éclairage public » Respecter les normes de construction et appliquer les normes de protection civile » Mettre en oeuvre un programme de sécurité

AXE 6 : PROMOTION D'UNE ADMINISTRATION MODERNE ET PARTICIPATIVE ASSISE SUR LES PRINCIPES DE LA BONNE GOUVERNANCE

PROBLÈMES	ENJEUX
»» Manque d'efficacité	»» Améliorer la qualité des services administratifs
»» Problèmes d'identification des priorités Sentiments de non considération de la part de la population	»» Impliquer la population et les acteurs dans les projets
»» Manque de concertation et de coordination entre les acteurs de l'intercommunalité créant une perte d'efficacité des actions	»» Impacter l'agglomération dans son ensemble »» Réduire les déséquilibres entre les communes

STRATÉGIES	ACTIONS CLÉS
<ul style="list-style-type: none"> » Renforcer et moderniser l'administration locale et le service public déconcentré » Promouvoir la coopération décentralisée et le partenariat des acteurs institutionnels 	<ul style="list-style-type: none"> » Informer/Former toutes les parties prenantes (acteurs institutionnels et communautaires, éducation formelle et non formelle) » Améliorer le service Accueil/Information » Renforcer le Cadre juridique (Mise à niveau des lois et règlements régissant le fonctionnement des différentes CL) » Renforcer les moyens des services techniques » Mettre en place les outils pour une bonne gouvernance (transparence, responsabilité, respect de l'état de droit, gestion participative) » Harmoniser les interventions des différents acteurs (Etat, CL, ONG...) » Planifier de manière stratégique » Rationaliser la gestion des Ressources Humaines (Fonction publique locale, Renforcement des capacités) » Renforcer les ressources financières (budget, coopération décentralisée) » Mettre en place des mécanismes de suivi-évaluation
<ul style="list-style-type: none"> » Promouvoir l'approche participative 	<ul style="list-style-type: none"> » Renforcer le système de Gouvernance participative (mécanisme de participation et de contrôle citoyens, engagement des populations)
<ul style="list-style-type: none"> » Redynamisation des cadres de concertation intercommunale 	<ul style="list-style-type: none"> » Développer l'institutionnel de l'intercommunalité ; » Renforcer les compétences transférées aux structures intercommunales » Développement de projets concertés dans l'espace de l'agglomération. » Identifier les cadres institutionnels (CRD, CDD, CRU, CDU, CDL, CDQ.....) » Faire fonctionner les cadres de concertation

PLAN D' ACTIONS

S'organiser pour agir

Cette section organise les problèmes qui ont été identifiés par les parties prenantes lors des Ateliers de Consultation Participatif sous forme de plan d'actions. Le plan d'actions ciblent les opérations à mener à court, moyen ou long terme ainsi que les acteurs devant y participer et le territoire visé.

AXE 1 : AMÉNAGEMENT HARMONIEUX DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

COURT TERME

OPÉRATIONS	OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS
»» Récupérer les zones manifestement inondables au bénéfice de l'agriculture urbaine	»» Rétablir le passage naturel de l'eau	»» Les surfaces cultivables pour l'agriculture urbaine ont augmenté
»» Poursuivre l'exploitation de la nappe de Thiaroye par le pompage (rabattement)	»» Prévenir les remontées de nappe phréatique	»» La nappe phréatique est maîtrisée
»» Déloger et reloger les habitants installés dans les bas fonds	»» Protéger les populations contre les inondations	»» Les populations sont protégées contre les inondations
»» Reloger les populations menacées par l'avancée de la mer	»» Protéger les populations proches de la mer	»» Les populations concernées sont soustraites des menaces de l'érosion des côtes
»» Titrer les terres non encore immatriculées des zones urbaines	»» Sécuriser la tenure foncière	»» Le foncier est valorisé
»» Restructurer et régulariser les quartiers d'habitat spontané	»» Eradiquer l'habitat spontané	»» Le cadre de vie est amélioré
»» Promouvoir des prêts concessionnels	»» Faciliter l'accès au crédit logement	»» L'accès au crédit logement est renforcé
»» Entreprendre des programmes spéciaux avec des marges encadrées	»» Favoriser la baisse du taux d'intérêt sur le crédit logement	»» Le plus grand nombre accède au logement

IMPACTS	TERRITOIRES	ACTEURS	HYPOTHÈSES DE RISQUES	COÛT ESTIMATIF
<ul style="list-style-type: none"> » Amélioration des ressources locales » Amélioration du niveau de vie » Amélioration de l'économie urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations » Partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> » Non maîtrise de l'eau » Absence d'espaces libres 	
<ul style="list-style-type: none"> » Rétablissement écosystèmes » Meilleur drainage des eaux de ruissellement » Réduction de la pauvreté » Réduction des maladies hydriques » Déperdition scolaire liée aux écoles inondées 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations » Partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> » Non respect des lois et règlements » Ressources financières » Réserves foncières 	
<ul style="list-style-type: none"> » Amélioration du cadre de vie » Epanouissement des populations 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations » Partenaires au dév. 	<ul style="list-style-type: none"> » Non respect des lois et règlements » Ressources financières » Réserves foncière 	
<ul style="list-style-type: none"> » Amélioration du cadre de vie » Epanouissement des populations 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations » Partenaires au dév. 	<ul style="list-style-type: none"> » Non respect des lois et règlements » Ressources financières 	
<ul style="list-style-type: none"> » Amélioration de la finance publique et locale » Amélioration de l'habitat » Amélioration de l'accès à la propriété foncière 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations 	<ul style="list-style-type: none"> » Insuffisance des moyens financiers » Absence de zones de recasement » Non respect des lois et règlements 	
<ul style="list-style-type: none"> » Meilleur épanouissement des populations » Amélioration de la sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations » Partenaires au dév. 	<ul style="list-style-type: none"> » Insuffisance des moyens financiers » Absence de zones de recasement » Non respect des lois et règlements 	
<ul style="list-style-type: none"> » Atténuation de la demande sociale » Lutte contre la pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Populations 	<ul style="list-style-type: none"> » Raréfaction des réserves foncières » Contraintes financières 	
<ul style="list-style-type: none"> » Réduction de la pression foncière dans l'espace métropolitain » Epanouissement des populations 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations » Partenaires au dév. 	<ul style="list-style-type: none"> » Raréfaction des réserves foncières » Contraintes financières 	

OPÉRATIONS	OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS
»» Identifier dans l'aire métropolitaine les zones devant abriter les nouveaux pôles	»» Opérer à un recentrage structurel de la métropole	»» La capitale et le centre historique du Plateau sont décongestionnés
»» Affecter les assiettes des nouveaux pôles aux acteurs concernés	»» Diversifier l'offre de services aux niveaux des nouveaux pôles	»» De nouveaux pôles socio économiques secondaires sont développés dans l'espace métropolitain
»» Planifier l'habitat en hauteur	»» Augmenter la densité l'habitat de 40 % et réduire les distances à parcourir	»» La densification de l'espace est assurée
»» Généraliser les opérations d'aménagement.	»» Assurer une cohérence de l'aménagement urbain	»» L'occupation du sol est mieux organisée
»» Veiller à une mise en valeur conforme à la destination	»» Garantir la destination des sols	»» Le statut des assiettes prévues à cet effet est intégré dans les PUD
»» Promouvoir l'industrialisation du bâtiment à travers le matériel de gros oeuvre et le second oeuvre	»» Standardiser la production du matériel et des matériaux de construction	»» Le cout du logement est plus accessible
»» Entreprendre des programmes locatifs	»» Loger le plus grand nombre	»» Une majorité de demandeurs ont accès au logement

IMPACTS	TERRITOIRES	ACTEURS	HYPOTHÈSES DE RISQUES	COÛT ESTIMATIF
<ul style="list-style-type: none"> » Développement économique » Amélioration de la mobilité à l'échelle territoriale » Amélioration de l'accès aux services urbains 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations » Partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> » Raréfaction des réserves foncières » Non respect des lois et règlements 	
<ul style="list-style-type: none"> » Création d'emplois » Amélioration de la mobilité urbaine et de l'accès aux services sociaux » Soutien au développement économique 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations » Partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> » Raréfaction des réserves foncières » Non respect des lois et règlements 	
<ul style="list-style-type: none"> » Le cadre de vie est amélioré » Les distances à parcourir sont réduites » La compétitivité économique est accrue 	<ul style="list-style-type: none"> » Agglomération dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Privés 	<ul style="list-style-type: none"> » Un manque maîtrise des moyens financiers Une surenchère immobilière » Un manque d'acceptabilité de la part des populations 	
<ul style="list-style-type: none"> » Meilleure gestion de l'espace urbain 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations 	<ul style="list-style-type: none"> » Contrainte financière » Réserves foncière 	
<ul style="list-style-type: none"> » Amélioration de l'aménagement urbain 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations 	<ul style="list-style-type: none"> » Contrainte financière » Réserves foncière 	
<ul style="list-style-type: none"> » Un plus grand nombre d'ayants droits accède au logement » Epanouissement des populations 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations 	<ul style="list-style-type: none"> » Contrainte financière » Réserves foncière 	
<ul style="list-style-type: none"> » Réduction des spéculations sur le logement et le foncier » Epanouissement des populations 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations 	<ul style="list-style-type: none"> » Contrainte financière » Réserves foncière 	

AXE 2 : GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT MÉTROPOLITAIN

COURT TERME

OPÉRATIONS	OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS
»» Matérialiser et aménager des zones vertes et aires protégées	»» Préserver la biodiversité	»» Le nombre le nombre des espaces verts s'est accru dans les différentes collectivités locales de la métropole dakaroise
»» Mettre en cohérence les interventions au plan institutionnel, stratégique et opérationnel	»» Prévenir l'occupation irrégulière	»» Système d'alerte et de veille mis en place
»» Reverdir les berges des bassins de rétention et les lacs	»» Rétablir les écosystèmes	»» L'écosystème est rétabli
»» Sécuriser les assiettes foncières destinées à l'agriculture sous pluie dans les zones rurales.	»» Préserver la destination agricole des terres et Eviter la rurbanisation	»» Intégrer le statut des assiettes classées dans les PUD
»» Appliquer le plan d'aménagement de la bande de filao et restaurer le périmètre de reboisement du littoral nord	»» Atténuer l'avancée de la mer »» Lutter contre l'extraction du sable marin	»» Tout le périmètre du littoral est reboisé de manière efficiente
»» Opérer à une rupture d'urbanisation sur le littoral (accès à la mer)	»» Prendre en compte les écosystèmes marins dans l'aménagement	»» Des accès à la mer sous ouverts sur tout le littoral
»» Installer des systèmes de gestion et de traitement efficace des déchets (tri, collecte, stockage)	»» Mettre en place un système de gestion et de traitement efficace des déchets	»» Système de gestion et traitement efficace installé
»» Mettre en cohérence les interventions au plan institutionnel, stratégique et opérationnel	»» Un cadre d'intervention mis en place	»» La métropole bénéficie d'un cadre d'intervention structuré et harmonisé pour d'assainissement
»» Faire respecter et appliquer les lois et règlements en vigueur pour l'assainissement, la gestion des déchets et la pollution (programme d'IEC)	»» Faire respecter l'application des lois et des règlements	»» Les lois et les règlements en vigueur sont appliqués

IMPACTS	TERRITOIRES	ACTEURS	HYPOTHÈSES DE RISQUES	COÛT ESTIMATIF
<ul style="list-style-type: none"> » Populations » Rétablissement des écosystèmes » Développement de l'économie locale » Amélioration du cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations » Partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> » Déficit pluviométrique » Déficit de ressources matérielles et humaines » Ressources non disponibles mitage 	
<ul style="list-style-type: none"> » Espaces naturels protégés 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Min. Env, Urb, Fin, » Collectivités locales » Populations 	<ul style="list-style-type: none"> » Réticence aux changements de comportement 	
<ul style="list-style-type: none"> » Amélioration du cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations » Partenaires au dév. 	<ul style="list-style-type: none"> » Déficit pluviométrique » Déficit de ressources matérielles et humaines 	
<ul style="list-style-type: none"> » Amélioration du cadre de vie développement harmonieux de l'espace local 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations » Partenaires au dév. 	<ul style="list-style-type: none"> » Déficit de ressources matérielles et humaines 	
<ul style="list-style-type: none"> » Sécurisation de la plateforme continentale » Amélioration du cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations » Partenaires au dév. 	<ul style="list-style-type: none"> » Déficit de ressources matérielles et humaines 	
<ul style="list-style-type: none"> » Réduction de la pression foncière » Accès à la mer facilité pour un plus grand nombre 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations » Partenaires au dév. 	<ul style="list-style-type: none"> » Déficit de ressources matérielles et humaines 	
<ul style="list-style-type: none"> » Cadre de vie assaini 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Entente CADAQ-CAR » Min Env » APROSEN 	<ul style="list-style-type: none"> » Pollution 	
<ul style="list-style-type: none"> » Les interventions en matière d'assainissement sont plus efficaces 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> » La persistance de conflits d'intérêts 	
<ul style="list-style-type: none"> » Cadre de vie amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat 	<ul style="list-style-type: none"> » Réticence aux changements de comportement 	

OPÉRATIONS	OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS
<ul style="list-style-type: none"> » Réactualiser et généraliser le plan directeur d'assainissement de Dakar 	<ul style="list-style-type: none"> » Doter la métropole d'un système d'assainissement adéquat » Protéger le péri urbain contre les inondations et assainir les eaux pluviales 	<ul style="list-style-type: none"> » La métropole est dotée d'un cadre d'hygiène et de salubrité publique » La banlieue est protégée contre les inondations et les réseaux d'assainissement et de drainage des eaux pluviales mis en place.
<ul style="list-style-type: none"> » Mettre un système adéquat de canalisation 	<ul style="list-style-type: none"> » Améliorer la gestion des eaux pluviales et usées 	<ul style="list-style-type: none"> » Système de canalisation adéquat réalisé
<ul style="list-style-type: none"> » Restaurer la continuité du réseau hydrographique 	<ul style="list-style-type: none"> » Améliorer la gestion des eaux pluviales et usées 	<ul style="list-style-type: none"> » Lit naturel réhabilité
<ul style="list-style-type: none"> » Installer des stations fonctionnelles de traitement et de relèvement 	<ul style="list-style-type: none"> » Améliorer la gestion des eaux pluviales et usées 	<ul style="list-style-type: none"> » Stations fonctionnelles réalisées
<ul style="list-style-type: none"> » Installer des infrastructures modernes et adéquates (centre de transfert, de traitement et d'enfouissement technique) 	<ul style="list-style-type: none"> » Installer des infrastructures adéquates 	<ul style="list-style-type: none"> » Infrastructures modernes réalisées
<ul style="list-style-type: none"> » Installer des filières de récupération (fer, biogaz, plastic, compost, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> » Valoriser les déchets 	<ul style="list-style-type: none"> » Filières de récupération installée
<ul style="list-style-type: none"> » Aménager le littoral en valorisant les énergies marines 	<ul style="list-style-type: none"> » Valoriser les énergies marines (vagues, vent, eau, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> » Les énergies marines sont utilisées à la satisfaction des besoins sociaux économiques

IMPACTS	TERRITOIRES	ACTEURS	HYPOTHÈSES DE RISQUES	COÛT ESTIMATIF
<ul style="list-style-type: none"> » Amélioration de la qualité des eaux souterraines » Réduction des sinistres liés aux inondations » Recul des maladies hydriques » Eradication de la promiscuité 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Populations » Etat » ONAS » Comité des bailleurs, » Collectivité locale, 	<ul style="list-style-type: none"> » Contrainte financière » Les ouvrages non dimensionnés pour passages des crues exceptionnelles » Ensablement » Existence de quartiers irréguliers 	
<ul style="list-style-type: none"> » Problèmes d'évacuation des eaux usées et de pluies résolus 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » ONAS » Collectivité locale » Populations 	<ul style="list-style-type: none"> » Déplacement de populations » Réticence des populations 	
<ul style="list-style-type: none"> » Problèmes d'inondation résolus » Plans d'eau valorisés 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Min. Env, Urb, Fin, Aménag du terr. » Collectivité locale » Populations 	<ul style="list-style-type: none"> » Déplacement de populations 	
<ul style="list-style-type: none"> » Eaux usées valorisées (maraichage) 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » ONAS » Comité des bailleurs » Collectivité locale » Populations 	<ul style="list-style-type: none"> » Réticence des populations » Disponibilité de l'énergie » Maintenance de l'installation » Coût élevé des branchements domestiques 	
<ul style="list-style-type: none"> » Cadre de vie amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Entente CADAQ-CAR » Min. Env. » APIX » APROSEN » Populations 	<ul style="list-style-type: none"> » Risque de pollution, » Disponibilité de site, » Proximité de l'aéroport de Diass 	
<ul style="list-style-type: none"> » Emplois créés » Cadre de vie assaini 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Min Env, Industrie, » Energie, Artisanat, » APROSEN » Secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> » Risques sanitaires 	
<ul style="list-style-type: none"> » Amélioration pour les acteurs; populations, population riveraine, Etat » Réduction de l'érosion côtière » Stopper l'avancée de la mer » Réduction de l'érosion éolienne et fixation des dunes 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations 	<ul style="list-style-type: none"> » Non respect des lois et règlements » Ressources financières » Contraintes socio – culturelles » Extraction du sable marin 	

AXE 3 : DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL DES POTENTIALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES MÉTROPOLITAINES

MOYEN ET LONG TERME

OPÉRATIONS	OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les conditions de production, de distribution, de conservation et de transformation du secteur primaire (Terre, Eau, équipements, méthodes, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Développer les grappes locales (clusters) pour un meilleur développement économique local 	<ul style="list-style-type: none"> L'économie locale est boostée Des emplois sont créés
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les capacités des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Les acteurs sont outillés pour améliorer leurs performances
<ul style="list-style-type: none"> Organiser et appuyer le secteur de l'élevage (Intégration de l'élevage dans le système de production locale, Organisation par filière, financement) 	<ul style="list-style-type: none"> Moderniser le secteur 	<ul style="list-style-type: none"> La modernisation du secteur de l'élevage permet d'augmenter le potentiel de production, de valeur ajoutée et de productivité du secteur
<ul style="list-style-type: none"> Appliquer la réglementation (Sécurité, abattage clandestin, protection de l'environnement, codes et Lois) 	<ul style="list-style-type: none"> Créer les conditions de modernisation du secteur primaire 	<ul style="list-style-type: none"> Assainissement du cadre d'intervention afin d'augmenter le potentiel de production, de valeur ajoutée et de productivité
<ul style="list-style-type: none"> Stimuler l'investissement au niveau local et réguler les activités industrielles 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir une politique de développement local concertée 	<ul style="list-style-type: none"> Redynamisation de l'économie locale
<ul style="list-style-type: none"> Moderniser le secteur artisanal (Production et commercialisation) 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le secteur artisanal 	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'infrastructures modernes par corps de métier Diversification des circuits de commercialisation Promotion d'un label « Made in Sénégal »

IMPACTS	TERRITOIRES	ACTEURS	HYPOTHÈSES DE RISQUES	COÛT ESTIMATIF
<ul style="list-style-type: none"> » Amélioration des conditions de vie des populations, » Création de richesse et d'emplois, » Amélioration de l'assiette fiscale locale » Fixer les populations sur leurs terroirs » Augmentation de la production et de la productivité » Augmentation des surfaces cultivables 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat, » Collectivités locales » Populations » Partenaires au dév. » Secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> » Manque de volonté politique, » Absence d'accompagnement et d'appui, » Environnement socio-économique défavorable » Raréfaction des ressources halieutiques, » Manque de débouchés et d'opportunités pour la commercialisation des produits, » Environnement économique défavorable 	
<ul style="list-style-type: none"> » Modernisation du secteur » Amélioration des conditions de vie des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat, » Collectivités locales » Populations » Partenaires au dév. » Secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> » Manque d'implication des acteurs 	
<ul style="list-style-type: none"> » Pérennisation des activités du secteur » Création de nouveaux emplois » Diversification de la production locale 	<ul style="list-style-type: none"> » Dans la zone : Mbao, Sébikotane, Sangalkam, Yene, Bargny et Rufisque 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat, » Collectivités locales » Populations » Partenaires au dév. » Secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> » Non disponibilité des lignes de financement » Manque de volonté politique » Manque de débouchés et d'opportunités pour la commercialisation des produits » Environnement économique défavorable 	
<ul style="list-style-type: none"> » Sécurisation des acteurs et de la production Santé publique » Protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Secteur privé, » Collectivités locales » Chambre de commerce » Partenaire au dév. 	<ul style="list-style-type: none"> » Manque d'adhésion des acteurs 	
<ul style="list-style-type: none"> » Industrialisation maîtrisée au niveau local » Amélioration de l'assiette fiscale locale » Augmentation de l'assiette fiscale locale » Création de richesses et d'emplois au niveau local 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Cadre de concertation entre les CL » Etat » Secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> » Non maîtrise des risques environnementaux » Absence de vision prospective des CL » Absence d'incitation » Difficulté d'implantation des industries » Manques d'incitations fiscales 	
<ul style="list-style-type: none"> » Attractivité et promotion des produits artisanaux » Meilleure structuration / Redynamisation / Plus grande rentabilité du secteur » Amélioration de la qualité des produits / Meilleur écoulement des produits locaux » Professionnalisation des acteurs du secteur » Amélioration des conditions de vie et de travail » Création de richesse et d'emploi / Élargissement de l'assiette fiscale locale 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » État » Groupements professionnels » Collectivités locales » Structures d'appui 	<ul style="list-style-type: none"> » Manque de volonté politique » Insuffisance de moyens » Non respect de la réglementation » Manque de concertation avec les acteurs d'information » Défaut de qualité » Concurrence déloyale » Absence de politique de financement adaptée 	

OPÉRATIONS	OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS
<ul style="list-style-type: none"> »» Assainir, régler et redynamiser le secteur touristique 	<ul style="list-style-type: none"> »» Promouvoir le développement du tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> »» Identification et valorisation des atouts touristiques »» Réhabilitation des sites et infrastructures touristiques »» Organisation et appui aux acteurs du secteur »» Redynamisation des structures faîtières du secteur
<ul style="list-style-type: none"> »» Renforcer le partenariat entre les CL et les SFD pour faciliter aux acteurs l'accès au crédit 	<ul style="list-style-type: none"> »» Faciliter aux acteurs économiques locaux l'accès aux services bancaires/SFD (lignes de crédit) 	<ul style="list-style-type: none"> »» Lignes de crédit pour les acteurs »» Accès plus facile aux crédits »» Appui aux secteurs productifs
<ul style="list-style-type: none"> »» Restructurer et régler le secteur du commerce (contrôle qualité, prix, lieux d'exercice des activités commerciales, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> »» Redynamiser le secteur du commerce 	<ul style="list-style-type: none"> »» Organiser le secteur du commerce »» Aménager des infrastructures et équipements marchands modernes et sécurisés
<ul style="list-style-type: none"> »» Créer des initiatives intra-régionales de développement de circuits de commercialisation (marchés d'intérêt régional, foire, salon) 	<ul style="list-style-type: none"> »» Promouvoir des circuits adéquats de commercialisation à l'intérieur du pays et dans la sous région 	<ul style="list-style-type: none"> »» Organiser des foires et salons commerciaux »» Organiser des marchés hebdomadaires »» Mettre en oeuvre une politique de promotion commerciale
<ul style="list-style-type: none"> »» Renforcer les capacités techniques, organisationnelles et financières des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> »» Organiser et former les acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> »» Mettre en oeuvre des programmes de formation adaptés »» Privilégier les partenariats tripartites entre le secteur privé, les CL et les instituts de formations

IMPACTS	TERRITOIRES	ACTEURS	HYPOTHÈSES DE RISQUES	COÛT ESTIMATIF
<ul style="list-style-type: none"> » Plus grande attractivité » Redynamisation de l'économie locale » Préservation du patrimoine touristique » Augmentation de l'assiette fiscale locale » Meilleure visibilité de la destination locale 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » État » Structures d'appui » Organisations professionnels » Collectivités locales 	<ul style="list-style-type: none"> » Manque de concertation » Inadéquation des plans de formation » Absence de politique de financement adaptée » Manque de concertation » Manque de moyens » Manque de volonté politique » Insuffisance de moyens » Non respect de la réglementation 	
<ul style="list-style-type: none"> » Relance des initiatives économiques locales » Redynamisation de l'économie locale 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » État » Partenaire au dév. » SFD » Secteur privé » Collectivités locales 	<ul style="list-style-type: none"> » Manque de volonté politique locale » Inadéquation des politiques de financement entre CL et SFD 	
<ul style="list-style-type: none"> » Professionnalisation et meilleure structuration du secteur » Attractivité du secteur » Meilleure visibilité des produits locaux » Création d'emplois et de richesses » Amélioration des conditions de vie des acteurs et des populations » Augmentation de la performance économique » Facilitation des conditions d'accès au crédit 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » État » Groupements professionnels » Collectivités locales » Structures d'appui » Secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> » Réticence des acteurs » Absence de fonds » Manque de volonté politique 	
<ul style="list-style-type: none"> » Meilleure visibilité des produits locaux » Amélioration des conditions de vie des acteurs et des populations 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » État » Groupements professionnels » Collectivités locales » Structures d'appui » Secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> » Concurrence déloyale » Manque d'information 	
<ul style="list-style-type: none"> » Réduction du chômage » Professionnalisation des acteurs » Adéquation entre formation et besoins du marché 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » État » Groupements professionnels » Collectivités locales » Structures d'appui » Partenaires au Dév. 	<ul style="list-style-type: none"> » Manque de volonté politique » Manque d'adhésion des acteurs 	

AXE 4 : DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME DE TRANSPORT PERFORMANT, SÉCURISÉ ET RESPECTUEUX DES NORMES ENVIRONNEMENTALES

COURT TERME

OPÉRATIONS	OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS
»»» Mettre en place des systèmes de transport performants et diversifiés pour assurer le transport local et périurbain en privilégiant le partenariat Public-Privé	»»» Diversifier l'offre de transport	»» La multi modalité est assurée
»»» Renforcer le montage sur place de véhicules neufs, de qualité et assurer le service après vente	»»» Renouveler le parc automobile	»» L'offre de transport est améliorée
»»» Réaliser les projets d'infrastructures (Autoroute, PRECOL, VDN, gares, parking, embarcadères, PTB, etc.) pour faciliter la mobilité	»»» Faciliter et diversifier l'offre de transport	»» La fluidité du trafic est assurée »» La mobilité urbaine est améliorée
»»» Renforcer le contrôle technique des véhicules	»»» Rendre performant le contrôle technique des véhicules	»» La sécurité des biens et des personnes est assurée »» La fluidité du trafic est assurée
»»» Renforcer la formation des acteurs du transport et la sensibilisation des populations sur la prévention routière et la pollution automobile	»»» Renforcer les compétences des acteurs du transport	»» La sécurité des biens et des personnes est assurée »» La fluidité du trafic est assurée
»»» Améliorer le dispositif de signalisation routière et d'éclairage public	»»» Améliorer le système de régulation de la circulation	»» La sécurité des biens et des personnes est assurée »» La fluidité du trafic est assurée
»»» Harmoniser les textes réglementaires et renforcer leur dispositif d'application (code de l'environnement, le code de l'hygiène, le code de l'urbanisme, le code forestier, le code de la route, code des collectivités locales, etc.)	»»» Mettre en cohérence et rendre plus efficace les textes réglementaires	»» La réglementation est respectée »» La sécurité des biens et des personnes est accrue
»»» Renforcer les capacités en ressources humaines et financières des institutions chargées de la régulation (la Direction des Transports Terrestres, le CETUD, la Gendarmerie routière, les Polices de la Circulation, les Villes, les Communes, et les communautés rurales, etc.)	»»» Rendre plus opérationnel les institutions chargées de la régulation du transport	»» La sécurité des biens et des personnes est accrue

IMPACTS	TERRITOIRES	ACTEURS	HYPOTHÈSES DE RISQUES	COÛT ESTIMATIF
» La mobilité urbaine est améliorée	» Métropole dakaroise	» Etat, » Collectivités locales » Partenaires au dév. » Secteur privé	» Un manque d'adhésion des opérateurs privés » Un manque de soutien de l'Etat	
» La mobilité urbaine est améliorée » La sécurité des biens et des personnes est accrue » La qualité de l'air est améliorée	» Métropole dakaroise	» Etat, » Secteur privé	» Insolvabilité des opérateurs privés » Concurrence des autres concessionnaires	
» Compétitivité économique accrue	» Métropole dakaroise	» Etat, » Collectivités locales » Partenaires au dév. » Secteur privé	» Un manque maîtrise des moyens financiers » Un manque de volonté politique	
» La qualité du parc automobile est améliorée » La qualité de l'air est améliorée	» Métropole dakaroise	» Etat, » Secteur privé	» Une réticence des automobilistes » Une baisse des recettes pour l'Etat	
» Les accidents sont réduits » La qualité de l'air est améliorée	» Métropole dakaroise	» Etat, » Collectivités locales » Partenaires dév. » Secteur privé » Opérateurs de transport	» Une absence de financement » Une absence de supports didactiques adéquats	
» Les accidents sont réduits	» Métropole dakaroise	» Etat » Collectivités Locales » Privés	» Une absence de financement » Un manque de volonté politique	
» La mobilité urbaine est assurée » Le cadre de vie est amélioré » La qualité de l'air est améliorée	» Métropole dakaroise	» Etat	» Une lenteur administrative dans l'harmonisation des textes	
» Le système de transport est mieux géré	» Métropole dakaroise	» Etat, » Collectivités locales » Partenaires au dév.	» Une absence de financements » Un manque de volonté politique	

MOYEN ET LONG
TERME

OPÉRATIONS	OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS
» Encourager l'utilisation des modes alternatifs de déplacement (la marche, le vélo, etc.)	» Réduire les déplacements motorisés	» La fluidité du trafic est assurée » La santé des populations est améliorée » Les déplacements des PMR sont assurés
» Automatiser le test sur le code de la route	» Renforcer l'efficacité et la fiabilité pour le test du code de la route	» La sécurité des biens et des personnes est accrue
» Professionnaliser le système de transport informel	» Augmenter le niveau organisationnel des acteurs du système de transport	» L'offre de transport est améliorée et organisée » La sécurité des biens et des personnes est accrues

AXE 5 : AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE ET LA PROTECTION CIVILE

COURT TERME

OPÉRATIONS	OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS
» Assurer la maintenance et l'entretien des constructions et équipements scolaires	» Maintenir en bon état le patrimoine scolaire	» Maintenir la capacité d'accueil
» Doter les élèves en matériels didactiques et en Paquets de Service Intégrés (PSI)	» Rendre disponible le matériel didactique et le PSI	» Amélioration des conditions d'apprentissages
» Recruter et former des enseignants en quantité suffisante	» Augmenter le nombre et la renforcer la capacité des enseignants	» Amélioration des conditions d'apprentissages
» Mettre en place des outils de gestions des établissements scolaires	» Améliorer la gestion des établissements scolaires	» Gestion efficiente des établissements scolaires

IMPACTS	TERRITOIRES	ACTEURS	HYPOTHÈSES DE RISQUES	COÛT ESTIMATIF
» La qualité de l'air est améliorée	» Métropole dakaroise	» État » Collectivités locales » Privés	» L'absence d'aménagements adéquats » L'occupation anarchique des emprises	
» La compétitivité économique est accrue	» Métropole dakaroise	» État » Secteur privé	» Une absence de financements » Une absence de ressources humaines	
» Le système de transport est rentabilisé » La compétitivité économique est accrue	» Métropole dakaroise	» État » Secteur privé	» Un manque d'engagement et d'adhésion des opérateurs » Un manque de moyens financiers	

IMPACTS	TERRITOIRES	ACTEURS	HYPOTHÈSES DE RISQUES	COÛT ESTIMATIF
» Améliorer les conditions d'enseignement	» Métropole dakaroise	» Etat, » Collectivités locales » PTF, APE, OCB » Secteur privé	» Insuffisance des moyens financiers » Insuffisance du personnel » Mauvaise gestion	
» Augmenter le taux de réussite	» Métropole dakaroise	» Etat » Collectivités locales » PTF, APE, OCB » Secteur privé » Parents d'élèves	» Insuffisance de moyens financiers » Mauvaise gestion	
» Augmenter le taux de réussite	» Métropole dakaroise	» Etat » Collectivités locales » PTF, APE, OCB » Secteur privé » Parents d'élèves	» Déperdition de la fonction enseignant	
» Augmenter le taux de réussite	» Métropole dakaroise	» Etat » Collectivités locales » PTF, APE, OCB » Secteur privé » Parents d'élèves	» Pesanteurs politiques et sociales	

OPÉRATIONS	OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS
» Assurer la maintenance et l'entretien des équipements sanitaires existants	» Maintenir en bon état les structures sanitaires	» la capacité d'accueil des structures sanitaires est augmentée
» Réduire les coûts d'accès aux soins de santé et aux traitements	» Faciliter l'accès aux structures, aux soins et aux traitements	» Meilleure prise en charge des malades et des besoins sanitaires
» Améliorer la gestion des structures médicales	» Avoir des structures de santé bien gérées	» Gestion efficace des établissements de santé
» Baisser les coûts de facturation et de branchements	» Rendre accessible l'eau et l'électricité	» Les coûts d'accès à l'eau et à l'électricité sont à la portée des ménages
» Renforcer les moyens logistiques et humains des forces de sécurité	» Augmenter les effectifs et les moyens d'intervention des forces de sécurité	» La capacité d'intervention des forces de sécurité est accrue
» Mettre en oeuvre un programme de sécurité	» Disposer d'installations et d'un plan d'action sécuritaire	» Un programme de sécurité est mis en place
» Respecter les normes de construction en vigueur et les mesures de protection civile	» Veiller au respect des normes de construction et de protection civile.	» Les normes de construction et protection civile sont respectées
» Equiper les voies (signalisation et éclairage) et édifices publics	» Mise au normes de la voirie et des édifices publics	» Les voies et édifices publics sont aux normes

IMPACTS	TERRITOIRES	ACTEURS	HYPOTHÈSES DE RISQUES	COÛT ESTIMATIF
» Meilleur accès aux soins	» Métropole dakaroise	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » PTF » Secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> » Insuffisance de ressources » Insuffisance de personnel de soutien » Mauvaise gestion 	
» Meilleure couverture sanitaire	» Métropole dakaroise	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » PTF » Secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> » Insuffisance des moyens financiers » Auto médication » Médicament de la rue » Mauvaise gestion 	
» Amélioration de la santé des populations	» Métropole dakaroise	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » PTF » Secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> » Pesanteurs politiques et sociales 	
» Amélioration du bien être des ménages	» Métropole dakaroise	<ul style="list-style-type: none"> » Etat (CRSE & SONES), » Concessionnaires 	<ul style="list-style-type: none"> » Non maîtrise des intrants » Déperdition sur la production (eau & électricité) » Vétusté des équipements » Insuffisance de réserves foncières 	
» Une meilleure couverture sécuritaire est assurée	» Métropole dakaroise	<ul style="list-style-type: none"> » Etat (CRSE & SONES), » Secteur privé » Collectivités locales 	<ul style="list-style-type: none"> » Insuffisance de moyens financiers 	
» Une meilleure sécurisation des biens et des personnes	» Métropole dakaroise	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales 	<ul style="list-style-type: none"> » insuffisance des moyens financiers in civisme 	
» Une meilleure sécurisation des biens et des personnes	» Métropole dakaroise	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations 	<ul style="list-style-type: none"> » Méconnaissance des textes » Défaut de titre de propriété » Défaillance du système de contrôle 	
» Sécurisation des personnes et des biens	» Métropole dakaroise	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Populations » PTF 	<ul style="list-style-type: none"> » Défaillance du système de contrôle 	

OPÉRATIONS	OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS
» Construire et équiper des écoles et salles de classe et établissements scolaires	» Augmenter le nombre de salles de classes, d'écoles et d'établissements scolaires	» La capacité d'accueil est renforcée
» Construire et équiper des infrastructures sanitaires	» Augmenter le nombre d'établissements de santé	» Le nombre et la capacité des structures sanitaires sont augmentés
» Augmenter et renforcer les capacités du personnel soignant	» Augmenter en nombre et renforcer les capacités du personnel	» Amélioration de la qualité des soins
» Etendre et entretenir les réseaux de distribution d'eau, d'électricité et l'éclairage public	» Rendre disponible l'énergie, l'eau et l'éclairage	» Les réseaux de distribution d'eau, d'électricité et d'éclairage sont disponibles
» Assurer un approvisionnement correct et constant en eau et électricité	» Rendre disponible l'énergie, l'eau et l'éclairage Rendre disponible l'eau et l'électricité	» Eau et électricité disponible
» Assurer l'insertion des jeunes dans le tissu social et économique	» Créer un environnement propice à l'emploi des jeunes	» Offre d'emploi pour les jeunes en hausse
» Construire, équiper des infrastructures de sécurité de proximité (police, gendarmerie, sapeurs pompiers)	» Augmenter le nombre de postes de sécurité	» Des postes de sécurité de proximité sont disponibles

IMPACTS	TERRITOIRES	ACTEURS	HYPOTHÈSES DE RISQUES	COÛT ESTIMATIF
<ul style="list-style-type: none"> » Relèvement du TBS » Amélioration de la qualité de l'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » Secteur privé » PTF, APE, OCB 	<ul style="list-style-type: none"> » Insuffisance des moyens financiers » Insuffisance des réserves foncières » Insuffisance du personnel » Mauvaise gestion 	
<ul style="list-style-type: none"> » Meilleure couverture sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » PTF » Secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> » Insuffisance de moyens financiers » Insuffisance de réserves foncières » Insuffisance de personnel de soutien » Mauvaise gestion » Auto médication / Médicament de la rue » Mauvaise gestion 	
<ul style="list-style-type: none"> » Amélioration de la santé des populations 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » PTF » Secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> » Insuffisance de moyens financiers 	
<ul style="list-style-type: none"> » Amélioration des conditions de vie des populations et la sécurité des biens et des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » PTF » Concessionnaires 	<ul style="list-style-type: none"> » Insuffisance des moyens financiers » Occupation anarchique et configuration des villages traditionnelles » Vétusté des réseaux de distribution » Déperdition sur la production (eau & électricité) 	
<ul style="list-style-type: none"> » Amélioration des conditions de vie des ménages 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » PTF » Concessionnaires 	<ul style="list-style-type: none"> » Insuffisance des moyens financiers » Vétusté des équipements 	
<ul style="list-style-type: none"> » Diminuer le chômage des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » PTF » Concessionnaires » Collectivités locales 	<ul style="list-style-type: none"> » Insuffisance de l'offre d'emploi » Inadéquation emploi formation » Insuffisance de moyens financiers 	
<ul style="list-style-type: none"> » La sécurité des populations est mieux assurée 	<ul style="list-style-type: none"> » Métropole dakaroise 	<ul style="list-style-type: none"> » Etat 	<ul style="list-style-type: none"> » Insuffisance de moyens financiers » Insuffisance de réserves foncières 	

AXE 6 : PROMOTION D'UNE ADMINISTRATION MODERNE ET PARTICIPATIVE ASSISE SUR LES PRINCIPES DE LA BONNE GOUVERNANCE

COURT TERME

OPÉRATIONS	OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS
» Réviser les textes de décentralisation et les respecter (Etat)	» Adapter les textes à l'évolution de la pratique de la décentralisation et les respecter	» Certaines dispositions du code des collectivités locales sont révisées et appliqués
» Reprendre le découpage pour que la commune d'arrondissement épouse les contours de l'arrondissement (Etat)	» Rationaliser les moyens et les interventions	» Le nombre de communes d'arrondissements correspond au nombre d'arrondissements
» Renforcer les capacités des élus locaux et des agents des Collectivités locales (CL)	» Informer éduquer et former tous les acteurs assurer une plus grande efficacité dans la gestion des CL	» Les Elus locaux et les agents des collectivités ont formés
» Faire un plaidoyer auprès de l'État et de tous les acteurs pour institutionnaliser et rendre effective la bonne gouvernance	» Amener l'Etat à institutionnaliser la bonne gouvernance	» Les principes de la bonne gouvernance sont pratiqués
» Faire un plaidoyer auprès des élus pour un portage politique efficace de l'intercommunalité (CL)	» Favoriser l'acceptation et une plus grande adhésion des CL à l'intercommunalité	» Les élus sont informés et sensibilisé pour assurer le portage politique de l'intercommunalité
» Formaliser les cadres de participation citoyenne (CL)	» Assurer une plus grande implication et responsabilisation des populations à la gestion des affaires locales	» Les cadres de participations citoyennes sont formalisés et leur missions définies
» Aider au regroupement des OCB (CL)	» Rationaliser les interventions des OCB	» Les OCB sont fédérés pour une plus grande synergie
» Identifier les cadres institutionnels (CRD, CDD, CRU, CDU, CDL, CDQ.....) et les rendre opérationnels	» Assurer une synergie des interventions entre l'Etat les CL, les partenaires	» Les cadres de concertation sont opérationnels » Les interventions des différents acteurs sont consignées dans un cadre de référence acceptée par tous

IMPACTS	TERRITOIRES	ACTEURS	HYPOTHÈSES DE RISQUES	COÛT ESTIMATIF
» Une meilleure pratique de la décentralisation une redéfinition des compétences des CL	» Métropole dakaroise	» Etat » Collectivités locales (ARD) » Autres partenaires	» Réticence de l'Etat et des CL » Absence de financement	
» Une meilleure capacité des CL à mener des politiques de développement	» Métropole dakaroise	» Etat » Collectivités locales	» Les pesanteurs » La résistance des CL	
» Les agents et les élus assurent des services de qualité pour leurs populations » Une plus grande adhésion des populations » Un meilleur contrôle de l'action publique locale » Une plus grande transparence dans la gestion	» Métropole dakaroise	» Etat » Collectivités locales » PTF	» La non disponibilité des financements » La résistance et le manque de motivation des bénéficiaires	
» La responsabilisation des populations » La restauration de la confiance entre les élus et les populations	» Métropole dakaroise	» Société civile » Partenaires	» Réticence des élus » Le manque de volonté politique	
» Un meilleur portage politique de l'intercommunalité est assuré » Une meilleure acceptation de l'intercommunalité par les élus	» Métropole dakaroise	» Collectivités locales » PTF » la coopération Décentralisée	» Le faible intérêt des élus par rapport à l'intercommunalité	
» Une plus grande responsabilisation des populations » Une participation effective à la gestion des collectivités	» Métropole dakaroise	» Collectivités locales » Populations, » Partenaires, » Société civile	» Faible intérêt des populations	
» Une plus grande dynamique communautaire	» Métropole dakaroise	» OCB » CL	» Réticence des OCB	
» Cohérence des interventions » Une efficacité des interventions	» Métropole dakaroise	» Etat » Collectivités locales » Partenaires » Société civile	» Les réticences » La faiblesse des moyens	

COURT TERME

MOYEN ET LONG TERME

OPÉRATIONS	OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS
»»» Mettre en cohérence les interventions au plan institutionnel, stratégique et opérationnel	»»» Favoriser un meilleur aménagement du territoire régional	»»» Les interventions et les financements sont mis en cohérence
»»» Renforcer le cadre de Partenariat Public Privé (Etat)	»»» Diversifier les sources de financement du développement des CL	»»» Les collectivités exploitent de nouvelles possibilités de financement du développement local
»»» Evaluer, approuver et financer les documents de planification (Etat, CL, PTF)	»»» Financer et mettre en oeuvre les projets et programmes retenus dans les documents de planification	»»» Les documents de planification (SRAT, PRDI, PIC, PLD, PDU, Agenda 21, PRAE, DSRP, CDS etc.) sont évalué, approuvé, financé pour une mise en oeuvre »»» La clé de participation des financements est définie
»»» Mettre en place un cadre de suivi évaluation des stratégies et des programmes	»»» Disposer d'un outil de contrôle de l'exécution des programmes	»»» Un cadre de suivi évaluation est mis en place
»»» Mettre en place un fonds de péréquation intercommunal (Etat)	»»» Assurer au CL des moyens financiers en adéquation avec leurs missions	»»» Un fonds de péréquation intercommunale est mis en place
»»» Mettre en place et rendre effective et motivante une fonction publique locale (Etat)	»»» Assurer aux collectivités locales des ressources humaines de qualité	»»» Les collectivités locales disposent d'un personnel technique et administratif de qualifié et motivé
»»» Revoir et vulgariser la réglementation en vue de minimiser les obstacles à la coopération décentralisée	»»» Faciliter les opérations ou relations entre les partenaires	»»» Une plus grande efficacité de la coopération décentralisée
»»» Fixer les modalités de création d'organisation et de fonctionnement de l'intercommunalité (Etat)	»»» Mutualiser les efforts et développer une plus grande solidarité entre les CL autour des projets communs	»»» Des textes de lois organisant les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'intercommunalité

IMPACTS	TERRITOIRES	ACTEURS	HYPOTHÈSES DE RISQUES	COÛT ESTIMATIF
» Cadre de vie des populations améliorée	» Métropole dakaroise	» Etat » Collectivités locales » Populations » Partenaires	» Chaîne de cohérence rompue	
» Renforcement des moyens des collectivités locales » Renforcement de l'entrepreneuriat locale » Amélioration de l'offre de services » Création d'emploi	» Métropole dakaroise	» Etat » Collectivités locales » Secteur privé	» L'absence de confiance mutuelle » Partenariat inégal » Méconnaissance des possibilités qu'offre le partenariat public privé	
» La satisfaction des populations bénéficiaires » La métropole bénéficie de moyens financiers nécessaires à son financement	» Métropole dakaroise	» Etat » Collectivités locales » Partenaires	» L'inexistence des documents » Le retard dans l'approbation	
» L'exécution des programmes et la mesure des résultats sont assurés	» Métropole dakaroise	» Etat » Collectivités locales (ARD) » Autres partenaires	» Difficulté à trouver un ancrage institutionnel » Indisponibilité de ressources financières et humaines » Absence d'adhésion des CL	
» Les CL disposent de moyens consistants pour l'exécution de ses plans d'action	» Métropole dakaroise	» Etat » Collectivités locales » PTF » Coopération déc.	» L'indisponibilité des fonds	
» Un service public local plus performant » Une plus grande efficacité dans le traitement des dossiers » La satisfaction des usagers du service public local	» Métropole dakaroise	» Etat » Collectivités locales » PTF » Coopération déc.	» L'absence de statut du personnel local » La non disponibilité du coût de la prise en charge de CL	
» Les collectivités locales profitent mieux de la coopération décentralisée	» Métropole dakaroise	» Etat » Collectivités locales » PTF » Coopération déc.	» La méconnaissance des rouages » Les contraintes de la législation	
» Une plus grande solidarité entre les CL » Une synergie dans les actions de développement	» Métropole dakaroise	» Etat » Collectivités locales » PTF » Coopération déc.	» Le manque de volonté politique » L'insuffisance des ressources	

MOYEN ET LONG
TERME

OPÉRATIONS	OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS
»»» Trouver des ressources propres à l'intercommunalité à partir de la fiscalité existante et des opportunités qu'offre la coopération décentralisée	»»» Doter l'intercommunalité de moyens propres pour exercer sa mission	»»» Une intercommunalité dotée d'une fiscalité propre et des moyens qu'offre la coopération décentralisée
»»» Informatiser les services administratifs et techniques des CL	»»» Moderniser la gestion des CL	»»» Les services administratifs et techniques des CL disposent d'outils modernes de gestion

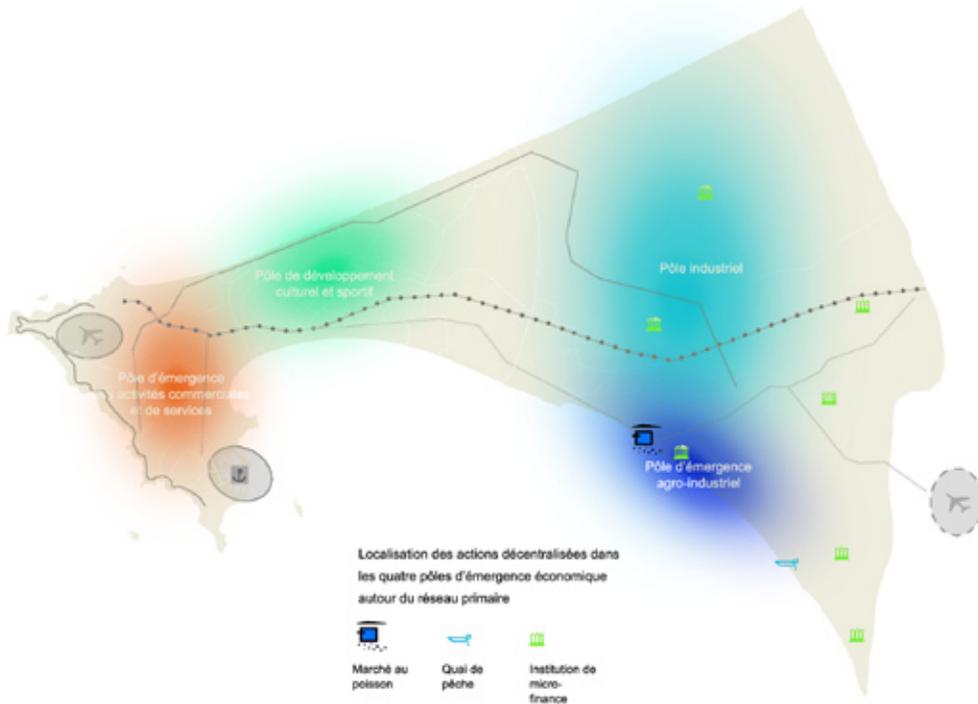
IMPACTS	TERRITOIRES	ACTEURS	HYPOTHÈSES DE RISQUES	COÛT ESTIMATIF
» Une meilleure prise en charge des problèmes communs aux CL	» Métropole dakaroise	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » PTF » Coopération déc » Secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> » Résistance des CL » La non disponibilité des moyens financiers » Le manque de volonté politique 	
» La qualité des services est améliorée	» Métropole dakaroise	<ul style="list-style-type: none"> » Etat » Collectivités locales » PTF » Coopération déc. 	<ul style="list-style-type: none"> » L'insuffisance des ressources (financières, humaines) 	

POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

Transformer la vision en réalité

Cette section concrétise le plan d'actions sous forme de projets pilotes. Ces projets répondent aux enjeux de développement de l'agglomération soulevés lors des consultations participatives. Leur hiérarchisation, leur cadre de mise en œuvre et leur faisabilité sont autant de points à définir pour la réussite du plan stratégique de développement urbain.

PROJET 1 : CRÉATION DE PÔLES ÉCONOMIQUES DE DÉVELOPPEMENT



Pôles	Vision	Localisation
Agro-industriel	Pôle d'émergence agro- industriel	Mbao, sébikotane, Sangalkam et Yene
Industriel	Pôle de développement industriel	Bargny, Diamniadio, Rufisque
Commerce et service	Pôle d'émergence des activités commerciales et de services	Ville de Dakar, Parcelles Assainies
Culturel et sportif	Pôle de développement culturel et sportif	Guédiawaye et Pikine,

La création de ces pôles permettrait de développer des grappes (clusters) pour booster l'économie locale.

Le développement de ces pôles s'articule autour de logiques de cohérence territoriale et s'intègre dans le cadre du développement spatial, de la gestion du foncier et de l'habitat dans l'espace de la métropole dakaroise.

FICHE TECHNIQUE

Objectifs : Développer les grappes locales (clusters) pour un meilleur développement économique local

Résultats attendus : L'économie locale est boostée

Activités : Agro Industrie, Industrie, Commerce et Services, Culture et Sport

Impacts : Délocalisation des activités économiques, Amélioration des conditions de vie des populations, Création de richesse et d'emplois, Amélioration de l'assiette fiscale locale (Axe 6)

Axe du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) concerné : Bonne Gouvernance et développement décentralisé et participatif

Axe de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) concerné : Développement de l'approche des grappes de croissance pour la promotion de filières porteuses (approche des clusters locaux et des zones économiques spéciales intégrées) (Axe 2)

Axe des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) concerné : Mettre en place un partenariat pour le développement (Objectif 8)

Territoires :

- 1) Pôle d'émergence agro- industriel : Mbao, Sébikotane, Sangalkam, Yène, Bargny et Rufisque
- 2) Pôle de développement industriel : Bargny, Diamniadio, Rufisque
- 3) Pôle d'émergence des activités commerciales et de services : Ville de Dakar (Sicap-Liberté, Grand Yoff et Derklé), Parcelles Assainies
- 4) Pôle de développement culturel et sportif : Guédiawaye et Pikine,

Durée du Projet : Moyen et Long terme

Bénéficiaires : Collectivités Locales, Secteur privé

Coût estimatif : à déterminer

Contraintes : Absence d'incitations pour les entreprises qui désirent s'implanter dans ces pôles, Manque de volonté politique, Absence d'accompagnement et d'appui pour soutenir les 4 pôles, Environnement socio-économique défavorable

Suivi-évaluation : Nombre d'emplois locaux créés, Niveau de l'assiette fiscale locale, Nombre d'entreprises implantées dans chaque pôle économique, valeur ajoutée dégagée par les grappes locales

PROJET 2 : AMÉNAGEMENT D'UN QUAI DE PÊCHE MODERNE ET D'UN MARCHÉ CENTRAL DE POISSON

Au niveau du pôle « agro-industriel », l'aménagement d'un quai de pêche moderne et d'un marché central de poisson » peut augmenter le potentiel de production, de valeur ajoutée et de productivité du secteur . Ce quai de pêche et ce marché pourrait être localisé dans la zone Mbao, Yène, Bargny et Rufisque. La mise en place de ces infrastructures d'envergure sera accompagnée de « Systèmes financiers décentralisés dans les quatre pôles d'émergence économique » à l'image des crédits municipaux de Dakar et de Guédiawaye et de SEN Finances de la Chambre de Commerce de Dakar.

FICHE TECHNIQUE

Objectifs : Moderniser et diversifier les équipements et infrastructures de pêche

Résultats attendus : La modernisation des équipements et infrastructures de pêche permet d'augmenter le potentiel de production, de valeur ajoutée et de productivité du secteur

Activités : Production, Conservation et Commercialisation des produits halieutiques

Impacts : Augmentation des débarquements, Pérennisation des activités du secteur, Création de nouveaux emplois, Meilleure gestion des stocks, Diversification de la production locale

Axe du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) concerné : Bonne Gouvernance et développement décentralisé et participatif (Axe 4)

Axe de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) concerné : Mise en place d'un environnement des affaires de classe internationale ; notamment à travers des mesures de réformes dans les domaines macroéconomiques, les secteurs et enjeux transversaux, les activités de soutien à la production et les facteurs d'intégration sociale et de vitalité économique (Axe 1)

Axe des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) concerné : Mettre en place un partenariat pour le développement (Objectif 8)

Localisation/territorialisation du Projet : Mbao, Sébikotane, Sangalkam, Yène, Bargny et Rufisque

Durée du Projet : Moyen et Long terme

Bénéficiaires : Collectivités Locales, Secteur privé

Coût estimatif : à déterminer

Contraintes : Non disponibilité des lignes de financement, Manque de volonté politique, Raréfaction des ressources halieutiques, Manque de débouchés et d'opportunités pour la commercialisation des produits, environnement économique défavorable

Suivi-évaluation : Valeur ajoutée dégagée, Niveau de la quantité des débarquements, Nombre d'emplois générés par an, Niveau de l'Assiette fiscale locale

PROJET 3 : PROMOTION DE SYSTÈMES FINANCIERS DÉCENTRALISÉS

Ces systèmes financiers décentralisés, créés sur le modèle des crédits municipaux de Dakar et de Guédiawaye et de SEN Finances de la Chambre de Commerce de Dakar, accompagneront le développement des activités agro-industrielles et de service dans les quatre pôles.

FICHE TECHNIQUE

Objectifs : Accompagner les activités économiques dans les différents secteurs

Résultats attendus : Financement des activités économiques locales dans les 4 pôles

Activités : Epargne, Crédits dans les différents secteurs des pôles d'émergence économique

Impacts : Augmentation du levier d'endettement des opérateurs économiques locaux, accès aux services financiers de base, création de richesse dans les 4 pôles d'émergence économique

Axe du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) concerné : Création de richesses: Pour une croissance pro pauvre (Secteurs d'appui à la création de richesses) (Axe 1)

Axe de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) concerné : Mise en place d'un environnement des affaires de classe internationale ; notamment à travers des mesures de réformes dans les domaines macroéconomiques, les secteurs et enjeux transversaux, les activités de soutien à la production et les facteurs d'intégration sociale et de vitalité économique (Axe 1)

Axe des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) concerné : Mettre en place un partenariat pour le développement (Objectif 8)

Localisation/territorialisation du Projet :

- 1) Pôle d'émergence agro- industriel : Mbao, Sébikotane, Sangalkam, Yène, Bargny et Rufisque

- 2) Pôle de développement industriel : Bargny, Diamniadio, Rufisque

- 3) Pôle d'émergence des activités commerciales et de services : Ville de Dakar (Sicap-Liberté, Grand Yoff et Derklé), Parcelles Assainies

- 4) Pôle de développement culturel et sportif : Guédiawaye et Pikine,

Durée du Projet : Moyen et Long terme

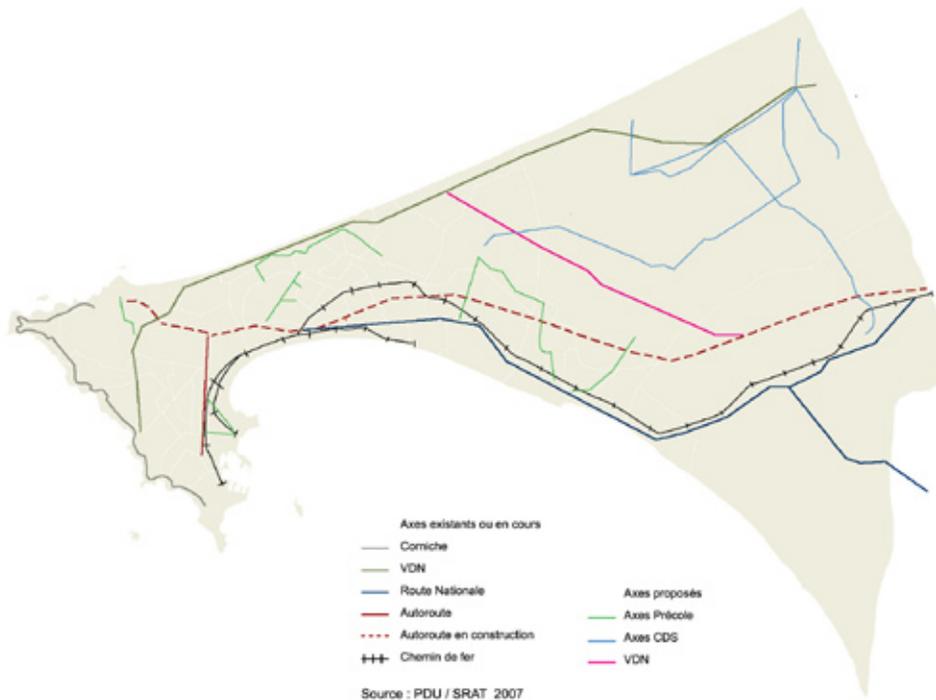
Bénéficiaires : Collectivités Locales, Secteur privé

Coût estimatif : à déterminer

Contraintes : Non disponibilité des lignes de financement, Absence de garanties réelles et hypothécaires des cibles, Risques de non remboursement des bénéficiaires

Suivi-évaluation : Nombre de projets financés par les lignes de crédit, Montant des lignes de crédit disponibles, Taux de remboursement des bénéficiaires, Taux d'implantation des SFD dans les Collectivités Locales

PROJET 4 : AMÉLIORATION DU TRANSPORT INTER ET INTRA URBAIN



L'amélioration du transport inter et intra urbain permettrait de renforcer la compétitivité de ces zones. Il s'agira de réaliser des sites propres et des routes transversales tels que :

- Réaliser la « berge » Hann-Rufisque
- Prolonger la VDN
- Elargir et prolonger la route des Niayes jusqu'à Déni Biram Ndao
- Réaliser des perpendiculaires reliant la VDN à la route des Niayes puis à la RN1 et à la Berge à Pikine, Guédiawaye, Keur Massar, Diamniadio, Sangalkam
- Réaliser deux ouvrages de franchissement
- Prolonger la voie ferrée jusqu'à Diamniadio et Bambilor
- Prolonger le tronçon Niague – Déni Biram Ndao - Kaniak
- Prolonger le tronçon Keur Massar – Niakourap –Ndiakhirate
- Prolonger le tronçon Sébikotane – Bambilor – Lac Rose
- Gorom 2 - Déni Biram Ndao - Gorom 1

PROJET 5 : AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ AUX TRANSPORTS COLLECTIFS

FICHE TECHNIQUE

Réalisation de sites propres et de routes transversales

Objectifs :

- OP : Améliorer le transport inter et intra urbain
- OS1 : Réaliser la « berge » Hann-Rufisque
- OS2 : Prolonger la VDN
- OS3 : Elargir et prolonger la route des Niayes jusqu'à Deni Biram Ndao
- OS4 : Réaliser des perpendiculaires reliant la VDN à la route des Niayes puis à la RN1 et à la Berge à Pikine, Guédiawaye, Keur Massar, Diamniadio, Sangalkam
- OS5 : Réaliser deux ouvrages de franchissement
- OS6 : Prolonger la voie ferrée jusqu'à Diamniadio et Bambilor
- OS7 : Prolonger le tronçon Niague – Déni Biram Ndao - Kaniak
- OS8 : Prolonger le tronçon Keur Massar – Niakourap –Ndiakhirate
- OS9 : Prolonger le tronçon Sébikotane – Bambilor – Lac Rose
- OS10: Gorom 2 - Déni Biram Ndao - Gorom 1

Résultats attendus : Les transports collectifs sont plus attractifs avec une augmentation de la vitesse commerciale et une diminution du temps de parcours
Les zones périurbaines sont mieux desservies

La mobilité à l'intérieur des zones périurbaines est facilitée

Activités :

- Phase 1 : Etude, montage, recherche de financements
- Phase 2 : Mise en oeuvre
- Phase 3 : Suivi-Evaluation

Impacts : Les consommations d'énergie sont réduites, le cadre de vie est amélioré, les distances à parcourir sont réduites, la compétitivité économique est accrue, la mobilité urbaine, la qualité du parc automobile et la qualité de l'air sont améliorées, le système de transport est rentabilisé, la sécurité des biens et des personnes est accrue, les accidents sont réduits, le système de transport est mieux géré

Axe du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) concerné : Création de richesse – pour une croissance pro pauvre (Axe 1), Accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base (Axe 2), L'extrême pauvreté dont l'objectif est de réduire de moitié, la proportion des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté national (Axe de développement concerné OMD)

Localisation/territorialisation du Projet : Toute l'agglomération (VDN, Berge, Route des Niayes, PTB,) et perpendiculaires et rocadés à Pikine, Guédiawaye, Keur Massar, Diamniadio, Sangalkam, ville de Dakar. Ouvrages de franchissement à Pikine

Durée du Projet : 6 ans moyen terme

Bénéficiaires : Populations, opérateurs économiques

Coût estimatif : A déterminer

Contraintes : Accès aux sources de financement, déplacement des populations

Suivi-évaluation : Mise en place de comités de suivi-évaluation

L'amélioration de l'accessibilité aux transports collectifs favorisera la promotion et la diversification du transport collectif. Dans le même temps, il facilitera l'accès au transport collectif, augmentera la part modale des transports en commun, modernisera l'offre de transport et améliorera l'accessibilité des zones périurbaines.

FICHE TECHNIQUE

Promotion et diversification du transport collectif

Objectifs :

- OP : Faciliter l'accès au transport collectif
- OS1 : Créer de nouvelles lignes de TC
- OS2 : Encourager l'émergence de nouveaux GIE
- OS3 : Renforcer l'organisation des GIE existants

Résultats attendus : La part modale des transports en commun est augmentée

L'offre de transport est diversifiée et modernisée

L'accessibilité des zones périurbaines est améliorée

Activités :

- Phase 1 : Etude, montage, recherche de financements
- Phase 2 : Mise en oeuvre
- Phase 3 : Suivi-Evaluation

Impacts : Le système de transport est mieux géré et rentabilisé

La compétitivité économique est accrue, les temps de parcours sont réduits, les consommations d'énergie sont réduites, la mobilité urbaine est améliorée

Axe du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) concerné : Création de richesse – pour une croissance pro pauvre (Axe 1), accélération de la promotion de l'accès aux services de base (Axe 2), l'extrême pauvreté dont l'objectif est de réduire de moitié, la proportion des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté national (Axe de développement concerné OMD)

Localisation/territorialisation du Projet : Toute l'agglomération et plus particulièrement les zones périurbaines

Durée du Projet : 6 ans court et moyen termes

Bénéficiaires : Populations, opérateurs économiques

Coût estimatif : A déterminer

Contraintes : Accès aux sources de financement, réticence des opérateurs de transport, faible maillage routier

Suivi-évaluation : Mise en place de comités de suivi-évaluation

PROJET 6 : RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT DES LACS DE LÉONA ET MBEUBEUSS

La réhabilitation de ces lacs permettra de restaurer la continuité du réseau hydrographique, de mettre un système adéquat de canalisation afin de résoudre les problèmes d'inondation et de valoriser les plans d'eau valorisés.

FICHE TECHNIQUE

Objectif : Réhabiliter et aménager les lacs

Résultats attendus : les lacs de Léona et de Mbeubeuss sont réhabilités et aménagés

Activités :

- Restaurer la continuité du réseau hydrographique ;
- Mettre un système adéquat de canalisation

Impact :

- Problèmes d'inondation résolus
- Plans d'eau valorisés

Axe de DRSP : 2 et 3

Autre axe de développement concerné : SCA (agriculture/tourisme), OMD 7 cible 18

Localisation : CA Djiddah Thiaroye Kao /CA Malika, Keur Massar (Ville de Pikine)

Durée du projet : 4 ans

Bénéficiaires : Population

Coût indicatif : 10 milliards

Contrainte : Déplacement des populations (délocalisation, Disponibilité site d'accueil, réticence des populations, indemnisation)

Suivi-évaluation : DREEC, DRURB, SRAT, IREF, PASDUNE, DOMAINE PIKINE, VILLE DE PIKINE

PROJET 7 : PROTECTION DU LITTORAL

Ce projet vise à consolider et améliorer la protection du Littoral dans les départements de Pikine, Guédiawaye et Rufisque.

FICHE TECHNIQUE

Objectifs : Consolider et améliorer la protection du Littoral Nord

Résultats attendus : le Littoral Nord est consolidé

Activités :

- Consolider la protection du littoral
- Renforcer la police du littoral
- Lutter contre l'extraction du sable marin.

Impact : Accès libre au littoral

Axe de DRSP : 2.2

Autre axe de développement concerné : SCA (Horticulture/Tourisme), OMD 7

Localisation : Littoral Nord (Département Pikine, Guédiawaye)

Durée du projet : 5 ans

Bénéficiaires : Populations

Coût indicatif : à déterminer

Contraintes :

- Réticence population
- Extension occupations humaines

Suivi-évaluation : DREEC, DRURB, SRAT, DOMAINE, IREF, PASDUNE, PIKINE/ GW, VILLE S DE PIKINE/GW

Autres projets identifiés :

- Projet pour la maîtrise du développement territorial de la métropole Dakaroise
- Projet pilote d'aménagement d'un pôle de développement Derklé, Khar Yalla Liberté
- Projet d'étude la morphologie urbaine et de la typologie architecturale
- Projet de développement de l'habitat social
- Projet de restructuration et de régularisation foncière (foncier et inondation)
- Projet de mise en oeuvre d'un système d'information cadastrale (foncier)

- Projet d'intensification de l'agriculture urbaine
- Etude pour l'implantation et la valorisation des énergies marines
- Projet d'aménagement des bassins et lacs
- Projet de reboisement
- Prévention et gestion des inondations
- Projet de stabilisation des cotes

PROJET 8 : RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES INONDATIONS (À RÉALISER À COURT TERME)

Il s'agira de prévenir les remontées de nappe phréatique, de protéger les populations contre les inondations et de protéger les départements de Pikine et de Guédiawaye contre les inondations et assainir les eaux pluviales.

FICHE TECHNIQUE

Objectifs :

- Prévenir les remontées de nappe phréatique
- Prévenir les remontées de nappe phréatique
- Protéger les populations contre les inondations
- Protéger la banlieue contre les inondations et assainir les eaux pluviales

Axe du DSRP concerné : Axe 3 Protection sociale, prévention et gestion des risques et catastrophes

Résultat attendus : La nappe de Thiaroye est maîtrisée ; les populations sont protégées des inondations

Activités :

- Poursuivre l'exploitation de la nappe de Thiaroye par le pompage (rabattement)
- Déloger et reloger les habitants installés dans les bas fonds
- Créer un assainissement adéquat pour la banlieue

Impacts :

- Rétablissement écosystèmes.
- Meilleur drainage des eaux de ruissellement
- Réduction de la pauvreté
- Réduction des maladies hydriques
- Déperdition scolaire liée aux écoles inondées

Localisation du Projet : Métropole

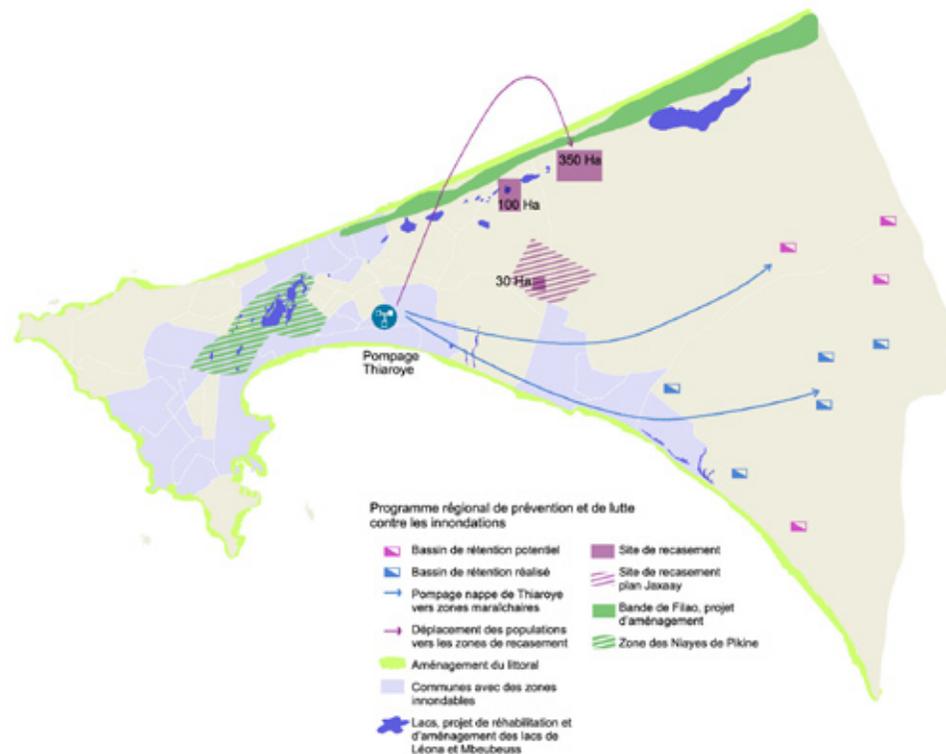
Durée du Projet :

Bénéficiaires : Etat, CL Populations

Coût estimatif : à déterminer

Contraintes :

- Non respect des lois et règlements ; Ressources financières ; Réserves foncières



PROJET 9 : AMÉNAGEMENT DE LA BANDE DE FILAO

L'objectif est d'assurer la gestion durable de la bande de filao par la mise en oeuvre du plan d'aménagement de la bande de filao existant.

FICHE TECHNIQUE

Objectif : Assurer la gestion durable de la bande de filaos

Résultats attendus : Mettre en oeuvre le plan d'aménagement de la bande de filao

Activités : Appliquer le plan d'aménagement déjà disponible

Impact : Installations immobilières et activités socio-économiques sécurisées

Axe de DRSP : 2.2

Autre axe de développement concerné : SCA (Horticulture/Tourisme), OMD 7

Localisation : Littoral du département de Pikine, Guédiawaye et Rufisque

Durée du projet : 5 ans

Bénéficiaires : Populations, Etat, CL

Coût indicatif : à déterminer

Contraintes : Occupations humaines

Suivi-évaluation : IREF, DREEC, PASDUNE, COLLECTIVITES LOCALES, POPULATIONS

PROJET 10 : RÉALISATION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Création d'un centre universitaire sur le site de l'UFA (Diamniadio).

FICHE TECHNIQUE

Objectifs :

- Augmenter les structures d'enseignement
- Favoriser l'accès à l'enseignement aux populations éloignées des centres urbains
- Favoriser une bonne capacitation des nouvelles générations

Axe du DSRP concerné : Axe 2 Accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base

Résultats attendus :

- Le nombre des structures d'enseignement est accru
- l'accès à l'enseignement est favorisé pour les populations éloignées des centres urbains
- une bonne capacitation des nouvelles générations est promue

Activités :

- Définir le statut du lycée
- Cadrer les capacités techniques d'accueil du lycée
- Définir et lancer les procédures de construction
- Equiper le lycée

Impacts :

- Les capacités des populations sont renforcées
- Le tissu socio économique est consolidé
- La déperdition scolaire est résorbée

Localisation du Projet : Keur Massar-Sangalkam

Durée du Projet : moyen et long termes

Bénéficiaires : Etat , CL Populations

Coût estimatif : à déterminer

Contraintes : Ressources financières limitées

Suivi-évaluation : Mise en place de comités de suivi-évaluation et autorités régionales

Autres projets :

- Erection du CS des Parcelles assainies en hôpital
- Erection du Poste de santé de Bargny en un Centre de Santé
- Erection de la Case de santé de HAMO IV (Guédiawaye) en Poste de santé
- Réalisation d'un Centre de Santé à Hann Mariste
- Trouver un statut au centre de santé de Diamniadio

PROJET 11 : RELÈVEMENT DES PLATEAUX TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES SANITAIRES

- Erection du Centre de sante de Rufisque en hôpital
- Construction d'un hôpital à Sébikotane

FICHE TECHNIQUE

Objectifs :

- Augmenter les structures sanitaires
- Favoriser l'accès aux structures de santé aux populations éloignées des centres existants
- Réduire la pression de fréquentation sur les structures existantes

Axe du DSRP concerné : AXE 3 : Protection sociale, Prévention et gestion des risques et catastrophes

Résultat attendu :

- Le nombre des structures sanitaires est accru
- l'accès aux structures de santé aux populations éloignées des centres existants est favorisé
- la pression de fréquentation sur les structures existantes est réduite

Activités :

- Définir les caractéristiques techniques de l'hôpital
- Définir et lancer les procédures de construction
- Equiper l'hôpital

Impacts :

- L'accès aux soins est amélioré
- Les populations des zones polarisées sont en meilleure santé
- Les populations sont mieux impliquées dans les processus de développement communautaire et national

Localisation du Projet : Parcelles Assainies et Sébikotane

Durée du Projet : moyen et long termes

Bénéficiaires : Etat , CL Populations

Coût estimatif : à déterminer

- Modernisation et extension du réseau d'éclairage de la métropole
- Caserne des sapeurs pompiers à Keur Massar
- Réalisation d'un Centre multifonctionnel socioéducatif à Guédiawaye
- Réalisation d'un lycée technique à Diamniadio
- Réalisation d'un lycée moderne à Jaxaay (Keur Massar-Sangalkam)

PROJET 12 : MISE EN PLACE DU RÉSEAU LES COMITÉS DE SUIVI LOCAUX

Assurer le Portage des différentes actions et mener des plaidoyers.

FICHE TECHNIQUE

Objectifs : Assurer le Portage des différentes actions et leur plaidoyer

Axe du DSRP concerné : AXE 4, bonne gouvernance et développement décentralisé et participatif

Résultat attendus :

- Le portage des différentes actions retenues est assuré par les comités de suivi locaux
- Le plaidoyer des différentes actions est assuré par les comités de suivi locaux
- Le partage et la dissémination des informations afférentes sont assurés par les comités de suivi locaux

Activités :

- Organiser une rencontre de partage et de concertation entre membres de comités de suivi locaux, sur les objectifs et missions du réseau
- Définir les missions et organes de fonctionnement du réseau
- Arrêter un plan d'actions du réseau

Impacts :

- Les possibilités de réalisation des actions retenues sont accrues
- La responsabilisation effective des acteurs favorise une meilleure appropriation populaire du projet
- Le cadre de vie des populations est amélioré
- Le Grand Dakar connaît un développement plus harmonieux

Localisation du Projet : Métropole

Durée du Projet : court terme

Bénéficiaires : Etat , CL Populations

Coût estimatif : provisions pour la rencontre de mise en place du réseau

Contraintes :

- Ressources financières limitées
- Indisponibilité des acteurs concernés

Suivi-évaluation : Comités locaux de suivi du CDS

Autres projets :

- Mise en place d'un dispositif de suivi évaluation. *Objectifs : Evaluer et suivre l'exécution des plans d'actions; Contrôler et évaluer la mise en oeuvre des plans d'actions.*
- Mise en place de conseils de quartiers et élaboration de budgets participatifs. *Objectifs : Financement communautaire du plan d'actions du CDS Grand Dakar.*

PROJET 13 : RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DE L'ENTENTE CADAQ-CAR EN PLANIFICATION, EN AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ URBAINE ET EN MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

Renforcer les capacités techniques et financières de l'entente CADAQ-CAR pour porter les actions de développement de l'intercommunalité.

FICHE TECHNIQUE

Objectifs : Renforcer les capacités techniques et financières de l'entente CADAQ-CAR pour porter les actions de développement de l'intercommunalité

Axe du DSRP concerné : AXE 4 : Bonne gouvernance et développement décentralisé et participatif

Résultat attendus :

- Les capacités institutionnelles et opérationnelles de la Cadak et la Car sont accrues
- Le portage des différentes actions visant à promouvoir le développement et le renforcement de l'intercommunalité est assuré
- Les réalisations dans les différents domaines de développement socio économiques de la métropole sont efficaces

Activités :

- Renforcer les compétences juridiques de la Cadak - Car
- Renforcer les compétences institutionnelles et opérationnelles de la Cadak – Car
- Promouvoir la mise en place d'actions intercommunales au niveau de la métropole

Impacts :

- Les possibilités de réalisation des actions retenues sont accrues
- Les réalisations intercommunales sont accrues
- La crédibilité de la Cadak – Car est accrue
- Le cadre de vie des populations est amélioré
- La solidarité intercommunale est effective
- Le Grand Dakar connaît un développement plus harmonieux

Localisation du Projet : Métropole

Durée du Projet : court et moyen termes

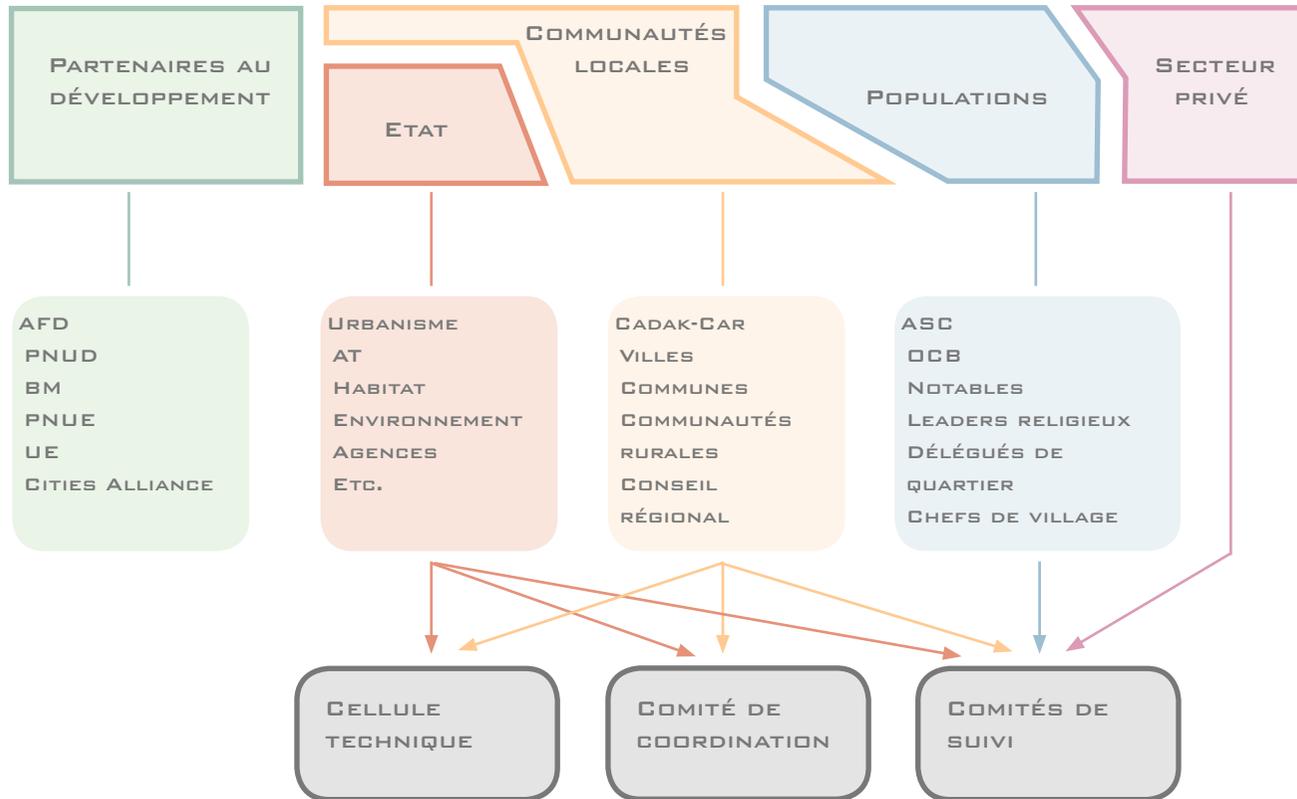
Bénéficiaires : Etat , CL Populations

Coût estimatif : à déterminer

Contraintes : Ressources financières limitées ; Réticences des acteurs étatiques et locaux

Suivi-évaluation : Réseau des comités de suivi du CDS

CADRE INSTITUTIONNEL DU PROJET DU GRAND DAKAR



Le dispositif institutionnel du projet CDS Grand Dakar est composé de :

(i) La Cellule technique présidée par le Ministère en charge de l'Urbanisme ;

(ii) Le Comité de coordination, organe politique du dispositif, présidé par le président de l'entente CADAK/CAR et chargé de définir les orientations de développement du Grand Dakar (Arrêté N° 00309 du 31 décembre 2008) ;

(iii) Les Comités de suivi dans chaque collectivité locale mis en place par arrêté du Maire ou du Président du Conseil rural. Ces comités ont été regroupés en un réseau institutionnalisé par arrêté du Président de l'Entente CADAK-CAR (Arrêté N°2010 006 du 10 août 2010).

LA CELLULE TECHNIQUE

La cellule technique est présidée par le Ministre en charge de l'Urbanisme, elle a été mise en place par arrêté ministériel. Elle est composée des directions nationales, des agences de l'Etat, des services techniques régionaux et départementaux, des services techniques des Collectivités locales.

Elle a pour mission la gestion opérationnelle du projet. Elle est chargée de :

- animer le processus de planification des activités ;
- veiller à la mise en oeuvre des activités du programme et à la réalisation des ces objectifs ;
- assurer la mise en oeuvre des orientations du comité de coordination ;
- proposer au comité de coordination des orientations, des activités à mener et/ou des mesures correctives nécessaires à la mise en oeuvre des activités du projet ;
- aider à la mobilisation des ressources documentaires et à la mobilisation des acteurs;
- établir les liens entre les nouvelles initiatives résultant du projet et celles émanant des autres programmes et projets existants ou prévus;
- rendre compte périodiquement au comité de coordination de l'état d'avancement du projet.

LE COMITÉ DE COORDINATION

Un comité de coordination a été créé par arrêté N° 0309 du 31 décembre 2008, du Président de l'Entente CADAK-CAR afin de mettre en place un dispositif de concertation pour prendre en compte les préoccupations, recommandations et contributions de tous les acteurs et partenaires.

Le comité de coordination a pour principales missions de coordonner et d'assurer le suivi de l'ensemble des activités du projet, de définir des orientations de développement du Grand Dakar, de faciliter la mobilisation les acteurs politiques, institutionnels et privés impliqués dans le processus, de faciliter la coordination des interventions des différents acteurs impliqués dans l'aménagement urbain de Dakar (agences d'exécution, administrations publiques et autres programmes), d'organiser et de faciliter les contacts et les réunions avec les services de l'Etat (Ministères, Agence d'exécution, administration territoriale), d'appuyer la mobilisation locale, nationale et internationale des ressources pour mettre en oeuvre le plan d'action produit à l'issue du projet, etc.

Le comité de coordination réunit les Maires, Présidents de Conseil (rural et régional) de l'agglomération dakaroise, ainsi que les Représentants de la Présidence de la République, de la Primature, des principaux ministères techniques et des acteurs de la société civile et du secteur privé.

COMITÉS DE SUIVI ET RÉSEAU DES COMITÉS DE SUIVI

Des comités de suivi du projet CDS Grand Dakar sont mis en place au niveau de toutes les collectivités locales bénéficiaires du projet, par arrêté de l'exécutif local afin de favoriser l'implication de toutes les forces vives des collectivités locales et donc nécessairement une large sensibilisation et une mobilisation active des acteurs locaux représentants toutes les catégories socioprofessionnelles.

Les comités de suivi ont pour missions d'appuyer l'équipe du Projet CDS Grand Dakar dans:

- l'identification, la sensibilisation et la mobilisation des acteurs locaux ;
- la promotion du projet au niveau de leur collectivité locale respective.

D'autre part, ils doivent assister le point focal du projet dans la préparation, l'organisation et l'animation des foras urbains prévus dans chaque collectivité locale de la région.

Dans l'optique de favoriser le partage d'expériences, la diffusion d'informations et la mutualisation de la recherche de partenariats stratégiques pour la mise en oeuvre du plan d'actions du projet CDS-Grand Dakar, les comités de suivi ont été mis en réseau, par arrêté du Président de l'Entente CADAK-CAR.

Les missions du réseau sont :

- Coordination, animation, formation des comités locaux de suivi
- Finalisation la détermination des besoins en assistance technique
- Elaboration et mise en oeuvre d'une stratégie de communication (site web...)
- Participation à l'élaboration des TDR pour les différentes missions
- Participation à la mise en oeuvre des activités
- Interface entre les différents acteurs

ETUDES ET RAPPORTS

- ADM (1999)- Audit urbain, financier et organisationnel de la ville de Dakar.
- ADM (2005) : Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) du PAC II Version provisoire. A la charge de transférer aux collectivités locales les ressources financières pour l'exécution des compétences transférées même si à l'état actuel il n'est procédé qu'au transfert de fonds de trois domaines de compétences . Cette position relègue au rôle d'exécutant les collectivités locales et ne leur donne qu'une faible marge d'autonomie financière. Cela repose encore l'épineuse question de la fiscalité locale. Rapport définitif, septembre 2000.
- ADM (1999) : « Audit urbain organisationnel et financier de la ville de Guediawaye », Tom2 ; PAC, mars 1999
- ADM (1999) : « Audit urbain organisationnel et financier de la ville de Dakar ».
- Ambassade de France (2004) : Les transports urbains à Dakar et l'amélioration de la mobilité urbaine (site Internet du gouvernement du Sénégal).
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2005), Analyse des Comptes Nationaux Provisoires de l'Année 2005, Edition décembre 2006.
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2005), Situation Economique et Sociale du Sénégal, Edition 2005.
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2004), Situation Economique et Sociale de Dakar, Edition 2004.
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2006), Situation Economique et Sociale de Dakar ; Edition 2006.
- Anonyme (2004) : Stratégie de développement économique 2005 - 2010 de la ville de Montréal, 118 pages.
- Anonyme (2000) : Statistiques des productions maraîchères en 1999/2000, Direction de l'Horticulture.
- BAD/OCDE (2006), Perspectives économiques en Afrique. Le Sénégal, 16 p.
- BAD/OCDE (2007), Perspectives économiques en Afrique, Le Sénégal », 18 p
- BCEOM-SOFRETU (1992)- Restructuration des transports en commun de la région de Dakar.
- CETUD (1998/2000) : Amélioration de la mobilité urbaine de Dakar.
- CETUD (2003) : « La problématique de transport urbain », Préparation Guidelines For MSP, template », version 2.
- CETUD (1998) : Etude sur la restructuration globale des transports en commun, Rapport d'étape.
- Cissé O (2001) : « Etude stratégique de l'urbanisation de l'Afrique 2025 », Projet African Futurs PNUD, Dakar.
- Communauté Urbaine de Dakar (CUD)/Programme « Dakar, ville durable », apport principal : Plans d'actions Développement durable de la Baie de Hann et Gestion intégrée des risques industriels.
- CNUEH - IAGU - PGU - CUD (1997): « Audit organisationnel sur la gestion des risques industriels dans la Baie de Hann », Projet Dakar, Cité Durable, Dakar ?
- Club du Sahel, CILSS, (1993) : «L'urbanisation de l'Afrique de l'Ouest : mécanismes et logiques », Club du Sahel, CILSS, CINERGIE, 33 p.
- Conseil Régional de Dakar (2000) : Plan d'actions forestier régional, Dakar 50 pages.
- Conseil Régional de Dakar (2000) : « Avant projet schéma régional d'aménagement du territoire de la région de Dakar ». Avec l'appui de l'Agence régionale de développement de Dakar, 112 pages.
- Conseil Régional de Dakar (2004) : « Projet de Plan Régional de Développement (PRDI), Agence régionale de Dakar.
- Diagne A. T., Wane M. (2003), Etude sur les transferts monétaires en Afrique de l'ouest : le cas du Sénégal, CRES, UCAD.
- Diop A. (2004): « Villes et Aménagement du territoire au Sénégal ». [Thèse de Doctorat d'État], géographie, UCAD, 404 pages.
- Département des Statistiques des Nations-Unis ; SCN93. Le Système de Comptabilité Nationale des Nations Unis.
- Direction de la Prévision et de la Statistique (2004), Rapport de Synthèse de la Deuxième Enquête Sénégalaise auprès des Ménages : ESAM II, Edition juillet 2004.
- DAT/MEFP (2000) : Superficies et effectifs de population des entités administratives.
- DPS (1988) : « Répertoire des villages de la Région de Dakar », RGPH de 1988.
- Enda Rup (1996): « Projet de développement communautaire et d'environnement urbain à Rufisque (Sénégal) ». Contribution à l'évaluation de la phase 1 du projet. Rapport définitif, Juin, Programme d'économie environnementale urbain et populaire.
- Enda Ecopop (2005) : « Synthèse du plan d'actions prioritaire de Mbao », Mbao Horizon 2009 : ville émergente.
- Etude exploratoire et réflexion générale de la situation des industries de la Baie de Hann de leur éventuelle délocalisation vers la Plateforme de Diamniadio.
- Evaluation environnementale et sociale du projet d'autoroute Dakar-Diamniadio
- Rapport final Volume 1, Emprise
- Rapport final Volume 2, Keur Massar
- Rapport final Volume 3, Pikine
- Fall A. (2004) « Urbanisation et Décentralisation à Guediawaye : une nouvelle commune de la périphérie dakaroise », [Thèse de Doctorat de 3ème cycle UCAD], géographie, Dakar.
- Fall. A. S., Fall. S. A., BA. D. M., (2004), « Intégration de l'horticulture et de l'élevage », études de cas, 237 p.
- Fall L. M., (1991) : Etude sur les indicateurs socio-économiques de l'habitat , Tome I : le logement. Consultation demandée par le ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (Sénégal), Direction de la Planification, Dakar.
- FENU/PADMIR - PDM - Mbaye Maganou (2004) : « Les Comptes Economiques du

- Département de Kébémér, octobre 2004.
- Yatta François Paul (2003) : « les enseignements des études de cas sur les villes ouest africaines et les économies locales (ECOLOC) ». Notes de documents, Revue Région et développement n°17. 20 pages.
 - Gaye M. & Niang S. (2002) : Epuration des eaux usées et l'agriculture urbaine, Enda Tiers-Monde Dakar
 - IAGU : Profil environnemental de la ville de Rufisque, CNUEH - Ville de Rufisque, Enda Rup, PGU/BRA, SCP. Mars 2000
 - IAGU-ONU-HABITAT (2005) : Ville de Guediawaye : Profil environnemental de la ville de Guediawaye.
 - Institut Africain de Gestion Urbaine (IAGU). Risques industriels. Dakar : une ville de tous les dangers, PNUD - UNCHS - Banque Mondiale - Programme de Gestion Urbaine.
 - IAGU - PGUBRA – SCP, Profil environnemental de la ville de Dakar, CNUEH (Habitat), Ville de Dakar.
 - IAGU PGU--CNUEH- CUD (1994), Profil environnemental de la Baie de Hann, Ndiaye Cheikh Sylla, El Hadji A. Diop & Djibril Doucoure.
 - IAGU -PGU-CNUEH -CUD (1994), Profil environnemental des risques industriels à Dakar : une ville de tous les dangers, Mbarack Diop, Babacar Ndaw & Samba Yade.
 - IAGU, ONU HABITAT (2006): Profil du Secteur Urbain Régional (RUPS) : Synthèse régionale [document provisoire].
 - Kaba S F. et al (2000) : Analyse de la pauvreté à Dakar, DPS Dakar - Sénégal. 31 pages.
 - Ly El Housseynou. (1998) : La participation communautaire dans la gestion des déchets solides en Afrique de l'Ouest : Synthèse des études de cas de Dakar, de Ouagadougou et de Bamako, Enda, UWEP, WASTE.
 - Ly El Housseynou : (1999) « Etude de capitalisation du Projet Développement Social des Quartiers (PDSQ) de Malika et Yeumbeul (Pikine Sénégal). ENDA Tiers Monde/ ECOPOP ; UNESCO/ Programme Villes et Transformations Sociales.
 - Ly, EL Housseynou et al. (1999) : « La décentralisation des services de santé au Sénégal », RRPS, CRDI, IAGU
 - MESPLE-SOMPS. S (2002), « Quelques réflexions sur la situation économique et sociale africaine et les politiques préconisées par le NEPAD », IRD, DIAL/CIPRE, 15 p.
 - MUAT/DPEVU (2004) : « Elaboration du plan directeur d'aménagement et de sauvegarde des Niayes et zones vertes de Dakar » : rapport sur les orientations d'aménagement du plan directeur.
 - Ministère de l'Habitat et de la Construction, ONU-HABITAT, (2004) : « Etude sur la sécurité de l'occupation foncière et immobilière et la bonne gouvernance ». Rapport final et plan d'action
 - MUAT (2006) : « Projet d'assistance technique à d'aménagement et au développement économique des Niayes (ATADEN) au Sénégal. Rapport sur le bilan diagnostic ». MUAT / ACDI.
 - Niang. D (2007) « Gouvernance locale, maîtrise d'ouvrage communale et stratégies de développement local au Sénégal. L'expérience de la Ville de Saint-Louis », [Thèse de Doctorat], Université de Toulouse-Le Mirail, Toulouse, 267 p.
 - Niang, S. (1996) « Utilisation des eaux usées en maraîchage périurbain à Dakar (Sénégal) ». Sécheresse n°3, vol. 7,
 - MEF (2005) : Situation économique et sociale 2005 région de Dakar, SRSD / Dakar Octobre 2006. - Edition 2005 / service Régional de la Statistique et de la Démographie de Dakar
 - MUAT (1999) : La phase 1 du projet de Pikine irrégulier : État des problèmes fonciers liés à la restructuration, la régularisation et le recasement.
 - MIETTMI (2006) : Etude d'élaboration d'un plan de déplacements urbains pour l'agglomération de Dakar (PDUD). Projet de rapport définitif, volume 3. Présentation du rapport de plan PDUD. Conseil Exécutif des transports urbains de Dakar (CETUD) / GMAT Ltée.
 - MUAT (2004) : Elaboration du plan directeur d'aménagement et de sauvegarde des Niayes et zones vertes de Dakar. Programme d'actions pour la sauvegarde et le développement urbain des Niayes , Rapport sur les études diagnostiques. Direction des Espaces Verts Urbains / DDH Ltée / Cabinet Prestige / GEOI.
 - MUAT (2003) : Plan directeur d'urbanisme de Dakar horizon 2005, Livre blanc, rapport définitif. Direction de l'urbanisme et de l'architecture / AUS-BCEOM.
 - MUHE (1986) : Plan directeur d'urbanisme de Dakar 2001. Rapport justificatif. Direction de l'urbanisme et de l'architecture / BCEOM SONED Afrique.
 - ONU Habitat/ Projet CDS Grand Dakar (2007) : Diagnostic territorial de l'Agglomération dakaroise.
 - ONU Habitat/ Projet CDS Grand Dakar (2007) : Etude sur l'Economie locale de l'Agglomération dakaroise.
 - ONU Habitat/ Projet CDS Grand Dakar (2007) : Etude sur la Gouvernance de l'Agglomération dakaroise.
 - ONU Habitat/ Projet CDS Grand Dakar (2010) : Analyse des politiques sectorielles locales dans l'Agglomération dakaroise.
 - PDM, Club du Sahel (1996) : ECOLOC de Saint-Louis.
 - PGU - IAGU - SCP - CUD (1994) : Profil environnemental de la Baie de Hann, Novembre 1994.
 - Renaud B., (1985) : Politique d'urbanisation nationale dans le pays en voie de développement, Paris, Economia, Banque Mondiale.
 - République du Sénégal (2001) : Evolution de la gestion des établissements humains du Sénégal 1996-2000, Comité National Habitat II ; Istanbul +5.

- République du Sénégal, (1985) : « Politique de l'habitat, Etude relative à l'organisation des sociétés immobilières du secteur privé ». Dakar, Publication du ministère du Plan et de la Coopération, Projet d'Assistance Technique pour la Réhabilitation et la Gestion Urbaine, CEGIR, rapport intermédiaire, 166 p.
- République du Sénégal, (1982) : Rapport d'achèvement sur le projet des parcelles assainies : contribution du Sénégal au rapport final de la Banque Mondiale, Dakar, MUHE/OHLM/DPA, mars 1982, 23 p.
- République du Sénégal (2004) : Programme d'infrastructure de soutien à l'accélération de la croissance économique. Comité de coordination du MCA. 46 pages.
- République du Sénégal (2004) : Programme régional du 3ème PAIP de Dakar, Région de Dakar COREPORH. 77 pages.
- Ouvrages et publications
- Antoine Ph., Savane L. (1989): « La croissance des grandes villes en Afrique de l'ouest: exemples de Dakar, Abidjan et Nouakchott ». Dakar, communication donnée à la 47è session de l'IIS à Paris du 29 août au 6 septembre 1989, 17 p.
- Alonso W. (1973): « Planification et organisation spatiale des villes - métropoles dans les pays en voie de développement ». In Planification, habitat, Information, n° 73 -, pp : 3-10.
- Arpenteurs (2000) : « Un espace public de construction de la parole citoyenne », CERPAC,
- BA. D. M (2005) : « Situation et contraintes des systèmes urbains et périurbains de production horticole et animale dans la région de Dakar », in Cahiers d'études et de recherches francophones/Agriculture, vol 13, n° 1, pp. 39-49.
- Diop Djibril, (2006) : « Décentralisation et gouvernance locale au Sénégal quelle pertinence pour le développement local ? ». P171,
- Apprill Elisabeth Dorier (2000) : Dakar et son double, Edition du temps; 5 pages.
- IDRC (2002) : « Cités horticoles en sursis ».
- Fomerand Gérard (1991) : L'audit des collectivités locales en France et dans les pays francophones, LGDJ.
- Ly El Housseynou. (2004) : « La politique de l'habitat au Sénégal : permanences et ruptures », in Diop Momar Coumba, Gouverner le Sénégal : Entre ajustement structurel et développement durable, Karthala, Paris.
- Ly El Housseynou (2001) : « Réinventer un nouvel urbanisme à partir des outils de planification stratégique concertée ». Communication au Forum sur la Pauvreté urbaine ONU Habitat Marrakech, Octobre 2001. Disponible en français et en anglais sur le site de Onu Habitat.
- Auby Jean-François (1996) : Management public, Editions Sirey, Paris.
- Blanc Jacques et Rémond Bruno (1995) : Les collectivités locales, 3ème Edition Presses de Sciences PO & Dalloz, Paris janvier 1995 ;
- Olivier Schrameck (1995) : La fonction publique territoriale, Editions Dalloz.
- Pierre Calame (2003) : La démocratie en miettes pour une révolution de la gouvernance, Editions Descartes & Cie, Paris ;
- Calame Pierre et Talmant André (1997) : L'État au Cœur, Editions Desclée de Brouwer, Paris 1997.
- Calame Pierre (1994) : Un territoire pour l'Homme, Editions de l'Aube.
- Philippe Antoine et Al (2001) : « les contraintes de rester jeunes ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé et Antananarivo », DIAL Développement et Insertion Internationale, 19 pages.
- Reymond Hecht et al : Développement économique local et politique de la ville : Repères pour l'action, Les éditions de la DIV. 91 pages.
- René Dosière (1995) : La commune et ses finances, Guide pratique, Editions locales de France.
- Seck A., 1970 : Dakar, métropole ouest-africaines, Dakar, IFAN, 516 p.
- UEMOA (2004) : L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept États membres de l'UEMOA, décembre 2004.
- UEMOA (2004) : Le secteur informel dans les principales agglomérations de sept États membres de l'UEMOA, Performances, insertion, perspectives, décembre 2004.
- Vernières M. (1977) : « Les oubliés de «l'haussmannisation» dakaroise, crise du logement et exploitation rationnelle des locataires », In Espaces géographiques, 1977, vol 6, n° 1, pp : 5-23.

REVUES

- Villes en développement, n° 67 - 68 Mars - juin 2005, Isted 12 pages ;
- La ville habitable, document de travail du Groupe de travail de Vancouver, Centre international pour le développement durable des villes, mars 2005, 66 pages ;
- La ville fonctionnelle, document de travail du Groupe de travail de Vancouver, Centre international pour le développement durable des villes, mars 2005, 66 pages ;
- Revue Sénégalaise de sociologie, Université Gaston Berger de Saint - Louis, n° 6, janvier 2003 ;
- Regard sur les finances locales dans les pays de l'UEMOA, Partenariat pour le Développement Municipal, 2002 ;
- Revue Africaine des Finances Locales, Partenariat pour le Développement Municipal, numéro spécial 2004
- Articles, communications et autres
- Les femmes dans la gestion urbaine, Journée mondiale de l'habitat 2000 ;
- Gouvernance Urbaine ;
- Gouvernance urbaine, note de synthèse ;
- Mamadou Diouf (1993) : « Processus institutionnel de la décentralisation », Séminaire sur « Décentralisation et développement municipal » 4 et 5 octobre 1993, CODESRIA

- Actes de la Deuxième conférence des capitales du monde, 11 - 13 juin 1990 Dakar ;
- Les villes-moteurs du développement économique des pays du Tiers Monde, Tome I et II, Cités Unies Développement 1990 ;
- Actes de l'atelier sous régional sur « Gouvernance et gestion participative des villes en Afrique de l'Ouest », 10 - 11 mai 2001, Dakar ;
- Gouvernement du Sénégal, Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté II, octobre 2006 ;
- CNP et MDES Un pacte de bonne gouvernance générateur de croissance et d'emplois productifs au Sénégal, , 2007
- Décentralisation et coopération intercommunale, GRET, Coopérer aujourd'hui n° 32, juin 2003 ;
- Mémorandum de l'Union des Associations d'Elus Locaux, janvier 2005 ;
- Beketou Daniel (1998) : « Le Bien commun au fond du puits », Sources UNESCO n° 97, janvier 1998 ;
- Ville en développement, mars 2001, n° 51